



## Une exposition Hitchcock au MBAM

Page C3

## La vie de Gerry à la télé

Page C1



MONTRÉAL | VENDREDI 3 NOVEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117<sup>e</sup> ANNÉE > NO 15 > 70 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

PORT DE MONTRÉAL

# Québec déploie l'artillerie lourde

### Les camionneurs vont défier la loi d'exception

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Québec a déployé hier soir l'artillerie lourde pour mettre fin à la paralysie du port de Montréal. À compter de 8 h ce matin, amendes salées et saisies de véhicules attendent les camionneurs grévistes qui, tard hier soir, ont décidé par une écrasante majorité de 94,7 % de défier la loi d'exception.

La loi présentée par le ministre des Transports, Guy Chevrette, ordonne aux camionneurs, qui mènent depuis 15 jours une grève illégale pour accélérer la reconnaissance de leur accréditation syndicale, de cesser toute action concertée visant à entraver le transport routier de marchandises par conteneurs, en provenance ou à destination du port ou d'une gare intermodale.

La loi oblige également le Syndicat national du transport routier de la CSN à prendre « les mesures appropriées » afin que les camionneurs reprennent le travail. Les conducteurs récalcitrants risquent des amendes de 250 \$ à 1000 \$ par jour, et de 7000 \$ à 35 000 \$ par jour s'ils représentent le syndicat. Le SNTR et la CSN s'exposeraient pour leur part à des

Voir L'ARTILLERIE en A2  
Colère et amertume dans le port — Page A3

## 'ÉLÈVE DÉTRÔNE LE MAÎTRE



Le Russe Garry Kasparov (à gauche) qui régnait en maître depuis 15 ans, a dû céder sa couronne hier à Londres à son ancien élève Vladimir Kramnik, lors du Championnat du monde d'échecs.

Photo REUTERS

# Vladimir Kramnik, le nouveau roi des échecs

JULIETTE BAILLOT  
de l'Agence France-Presse

LONDRES — Le Russe Garry Kasparov, 37 ans, a cédé hier à Londres sa couronne de numéro un mondial des échecs à un ancien élève, son compatriote Vladimir Kramnik, 25 ans, à l'issue du 15<sup>e</sup> des 16 matches de leur championnat du monde.

Les deux joueurs ont fait match nul lors de cette partie en 38 mouvements et moins de quatre heures que Garry Kasparov, qui avait l'avantage de jouer avec les

blancs, se devait de gagner pour tenter de sauver son titre de champion du monde incontesté depuis 1985.

« Je suis prêt pour la revanche », a déclaré le champion détrôné à l'issue du match, conclu sur une chaleureuse poignée de main entre les deux hommes, visiblement émus, et les applaudissements enthousiastes des spectateurs.

Timide comme à l'accoutumée et concentré derrière ses lunettes, le géant Kramnik (1,93 m) est resté quasiment silencieux : seul son bras deux fois levé en

signe de victoire a manifesté sa joie.

« Savez-vous quel jour on est ? » lui a demandé un journaliste facétieux. « Non, je ne sais pas », a-t-il répondu, comme hébété.

Kramnik, qui menait par 8 points contre 6 mardi à l'issue de la précédente rencontre, avait besoin, hier, d'un simple match nul pour devenir le nouveau champion du monde. Il mène désormais par

Voir L'ÉLÈVE en A2

## NOS CHRONIQUEURS

&gt;YVES BOISVERT



Suprême confusion  
PAGE E1

&gt;MICHEL BLANCHARD



Missaoui ou Murray?  
PAGE S5

# Tiraillements entre Day et ses stratèges

GILLES TOUPIN

WINNIPEG — Des tiraillements internes sont apparus ces derniers jours au sein de l'équipe de campagne de l'Alliance canadienne au sujet de la question de la santé et à propos du style de campagne jugé trop condescendant adopté par Stockwell Day.

Certains stratèges du parti en ont assez de voir leur chef présenter l'autre joue lorsqu'il est giflé par ses adversaires libéraux. Quant au dossier de la santé, malgré les affirmations répétées de M. Day en faveur d'un système à cent pour cent étatique, certaines déclarations de

son entourage portent à penser que le parti de l'Alliance n'a pas encore arrêté un consensus sur l'épineuse question des cliniques privées.

Au cours d'une discussion à Calgary avec quelques journalistes, le chef de cabinet de M. Day et directeur de campagne, Rod Love, a souligné que le système de santé à deux vitesses au Canada existait déjà et qu'il était apparu sous le règne des libéraux fédéraux.

« Si vous voulez passer un test d'imagerie par résonance magnétique (MRI), a déclaré M. Love, et que vous passez par le système, il vous faudra attendre six mois. Moi je vous dis que si vous voulez pas-

ser ce test aujourd'hui même à Calgary ou ailleurs, vous pouvez le faire avant 4 h de l'après-midi en déboursant 700 \$. Et ça, ça se passe sous un gouvernement libéral qui affirme le contraire. »

Rod Love voulait, en donnant cet exemple, faire ressortir le double langage des libéraux fédéraux qui tentent de faire croire que l'Alliance canadienne est en faveur d'un système à deux vitesses alors que ce sont eux qui ont permis l'apparition d'un système à plusieurs vitesses. « Je ne dis pas que

Voir TIRAILLEMENTS en A2

ÉLECTIONS  
2000

Ottawa doit être le « policier »  
de la santé, affirme Chrétien

La « Stratégie sur les stupéfiants »  
du livre rouge reste vague

Le Bloc pourrait « faire chanter »  
un gouvernement minoritaire

Forum électoral

- pages A8, A9 et A11

# Nader ou la politique du pire

RICHARD HÉTU  
collaboration spéciale

NEW YORK — Ralph Nader est grand et mince. Il a les joues creuses, le regard intense. Âgé de 66 ans, il a l'air d'un moine illuminé. Si Don Quichotte vivait aux États-Unis en 2000, il porterait les habits démodés du candidat présidentiel des Verts américains, éternel champion des citoyens, inlassable pourfendeur du Big Business.

Fils d'immigrants libanais, Nader est l'un des Américains les plus importants du 20<sup>e</sup> siècle. L'an dernier, dans cette catégorie, son nom s'est retrouvé sur toutes les listes, devant ceux de plusieurs présidents des États-Unis. Il est devenu célèbre en 1965 en écrivant *Unsafe at Any Speed*, un ouvrage dans le-

quel il accusait l'industrie automobile de ne pas se soucier de la sécurité. Il est à l'origine du port de la ceinture dans les voitures, de la loi d'accès à l'information aux États-Unis, de l'organisme ayant orchestré la « Bataille de Seattle » contre l'Organisation mondiale du commerce, à la fin de 1999.

Au siècle suivant, Nader continue à bousculer l'establishment de son pays. Le 7 novembre, jour du scrutin présidentiel, il pourrait priver le démocrate Al Gore d'une vic-

toire, une possibilité qui alarme plusieurs progressistes américains. Pour eux, George W. Bush à la Maison-Blanche, c'est déjà un cauchemar.

Mais Nader n'est pas nerveux. Bien au contraire, il ne s'est jamais senti aussi bien. Il jubile, en fait. Partout où il va, il attire les foules. Avec l'aide du rocker Eddie Vedder et de l'actrice Susan Sarandon, entre autres, il a rempli le Madison Square Garden, à New York, le mois dernier. Mercredi, à Madison, ville progressiste du Wisconsin, il a pris la parole devant une foule enthousiaste de 4500 personnes, selon le *Milwaukee Journal Sentinel*.

« Al Gore pense que nous

Voir NADER en A2

## Options et leçons

L'utilisation des énormes surplus budgétaires constitue un des enjeux majeurs de la campagne électorale. Un choix s'offre au gouvernement : diminuer les impôts, augmenter les dépenses ou rembourser la dette. Ce sera sans aucun doute un mélange des trois qui sera retenu. Aujourd'hui, dans le quatrième article de notre série sur les finances publiques, nous jetons un coup d'oeil sur les avantages et les inconvénients de chaque option. Nous nous penchons aussi sur les leçons que nous pouvons retirer des turbulences dont nous venons à peine d'émerger.

Voir nos informations en D1

## AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Le bridge	E8
Arts, spectacles, cinéma	cahier C	Le monde	A7
- horaire spectacles	C7, C8	Loteries	A2, A12
- horaire télévision	C4	Montréal Plus	cahier E
Bandes dessinées	D11	Mots croisés	D11, S10
Décès	E6	Mot mystère	E8
Économie	cahier D	Petites annonces	
Éditorial	A10	- immobilier	E4, E5
Étes-vous observateur	E4	- marchandises	E5
Feuilleton	D11	- emplois	E5
Forum	A11	- automobile	E5-E8
Horoscope	E8	- affaires	D2
		Politique	A6, A8, A9

**MÉTÉO** Voir page S20  
Ciel variable, averses en après-midi  
Maximum 13, minimum 5



6 21924 98765 1

## DEMAIN DANS LA PRESSE

### Seul, mais en bonne compagnie

L'après-Quasimodo de Garou ne se déroule pas dans la solitude... mais avec *Seul*. Son premier album, pour lequel il a profité de l'expérience et de la puissance de la grosse machine créée par René Angélil pour Céline Dion. Entre autres réalisé par David Foster, portant la signature de Luc Plamondon, Didier Barbelivien et autres Bryan Adams, gravé sur étiquette Sony Music, *Seul* sera lancé lundi au Canada, en France, en Belgique et en Suisse. Garou a raconté ce conte de fées qui est le sien à notre journaliste Sonia Sarfati.

À lire demain dans le cahier Arts et spectacles.



## LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 5-7-0 > À quatre chiffres : 5-3-8-1

## POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
www.cyberpresse.ca

### RÉDACTION (514) 285-7070

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Quoi faire aujourd'hui**  
andre.cloutier@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECOURS (514) 285-6900**

### PUBLICITÉ

**Les petites annonces : (514) 285-7111**

Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

**Décès et remerciements : (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

**Détailants : (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus : (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320**

### ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30

Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champaign N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

## SUITES DE LA UNE

### L'ARTILLERIE

Suite de la page A1

amendes pouvant aller jusqu'à 125 000 \$ par jour. Et c'est sans compter que les camions qui entravent la circulation pourront être saisis. La loi permet en outre à une personne de mettre fin sans avis ni indemnité à un contrat la liant à un conducteur contrevenant.

« Ces mesures d'intimidation auxquelles beaucoup de gens ont pu assister sont totalement odieuses et intolérables et les pouvoirs publics prennent les moyens pour qu'il y soit mis fin et que cette loi d'exception, une fois adoptée, puisse être appliquée avec rigueur », a lancé le premier ministre Lucien Bouchard. Des opérations de police communes sont d'ailleurs déclenchées impliquant la Sûreté du Québec et les autres corps policiers concernés. La GRC intensifiera ses activités au port.

Le gouvernement a justifié le recours à une loi d'exception par les impacts économiques du conflit, qui, au dire de M. Chevrette, « compromet carrément l'économie de Montréal, des régions et du Québec tout entier ». Plusieurs compagnies, a-t-il souligné, mettent à pied des travailleurs en raison de difficultés d'approvisionnement. Des géants comme Alcan, Seagram, La Baie et Wal-Mart sont ou vont être touchés.

Selon le ministre, 13 000 conteneurs sont bloqués au port depuis deux semaines alors que d'ordinaire, ils n'y séjournent pas plus de 48 heures. Les pertes économiques pourraient atteindre de 350 à 500 millions par semaine.

Québec reproche également à la CSN et à son président, Marc Laviolette, d'être demeurés insensibles aux efforts visant à accélérer l'étude des requêtes en accréditation par le Conseil canadien des relations industrielles. Le Conseil a siégé exceptionnellement hier et pourrait rendre sa décision d'ici lundi, a soumis M. Chevrette. Les

gouvernements fédéral et provincial avaient en outre décidé de désigner chacun un mandataire spécial pour aider à sortir de l'impasse.

« Malgré deux interventions auprès de la CSN leur demandant s'ils laissaient tomber leurs moyens de pression, puisqu'on débloquent le processus, la réponse fut négative », a expliqué M. Chevrette.

Faire grève pour obtenir une accréditation syndicale, en privant de travail des ouvriers dûment accrédités, c'est de l'« anarchie », juge le ministre. « Qu'ils commencent par se faire reconnaître, dit-il. Sinon ça a l'air de quoi ? Ça fait une société de broche à foin. » Le ministre dit de plus douter que le syndicat ait bien expliqué aux camionneurs le but premier de leur arrêt de travail.

« On n'est pas contre la syndicalisation, plaide-t-il encore. On n'est pas contre le fait qu'ils soient reconnus en syndicat. On leur dit : on fait des grèves quand on est en processus légal de négociation de convention collective. »

Même si l'opposition libérale a appuyé l'adoption du projet de loi, tout comme l'Action démocratique, le chef du PLQ, Jean Charest, n'a pu s'empêcher de décocher quelques flèches au gouvernement Bouchard, qui mardi dernier, renvoyait la balle à Ottawa parce que la CSN attribue au gouvernement fédéral la compétence sur ses requêtes en accréditation.

« Le gouvernement a perdu 48 heures à tourner autour du pot, à essayer de blâmer les autres, alors qu'il aurait dû agir immédiatement, de dire M. Charest. Il y a des travailleurs qui ont été mis à pied et qui ont été obligés d'attendre que le gouvernement revienne à la raison, qu'il arrête d'écouter Guy Chevrette et Marc Laviolette, et réalise qu'il a des responsabilités à prendre. »

8,5 points contre 6,5 et, si Kasparov ne peut plus le rattraper, les deux hommes joueront quand même pour l'honneur demain, comme le prévoit leur contrat.

« Je n'ai pas joué mon meilleur jeu lors de ce championnat », a commenté Kasparov, étonnamment détendu et souriant, contrairement à son image habituelle.

L'ancien champion a expliqué qu'il avait eu « beaucoup de problèmes pour préparer ses ouvertures », les 15 à 20 premiers mouvements que les joueurs d'échecs travaillent généralement chez eux, au calme, avant le match.

Contrairement aux attentes, il n'a en revanche pas levé le voile sur les « problèmes » personnels

qu'il avait mystérieusement évoqués dimanche pour expliquer sa piètre prestation.

Les experts étaient unanimes depuis plusieurs jours pour considérer que Kasparov, surnommé l'Ogre de Bakou pour sa légendaire agressivité, a joué en deçà de ses capacités depuis le début du championnat du monde, le 8 octobre.

Kasparov était devenu le plus jeune champion du monde de l'histoire des échecs en 1985, à l'âge de 22 ans, en battant le tenant du titre de l'époque, Anatoly Karpov.

Il avait remarqué les qualités de Kramnik en 1987 quand celui qui allait le détrôner était encore élève dans une école pour jeunes talents. Et il lui avait enseigné quelques-

uns de ses meilleurs coups...

En 1993, Kasparov a quitté la Fédération internationale d'échecs (FIDE), qui continue à organiser son propre championnat du monde, quoique dévalué en raison de l'absence de Kasparov.

Mais hier soir, le champion déchu avait déjà les yeux rivés sur 2002, l'année du prochain championnat du monde dont l'organisateur de ce tournoi, Brain Games, doit encore décider des modalités.

Kramnik a pour sa part indiqué qu'il était prêt à affronter l'année prochaine l'ordinateur le plus puissant qu'on puisse lui présenter.

Avant Kramnik, seul un ordinateur — Deep Blue — avait réussi à battre en 1997 le maître Kasparov.

### L'ÉLÈVE

Suite de la page A1

## Kramnik, un paisible colosse

NICOLAS MILETICH  
de l'Agence France-Presse

MOSCOU — Vladimir Kramnik, 25 ans, paisible colosse russe de 1,93 m et 100 kilos, est devenu jeudi le numéro un mondial des échecs, en battant à Londres son ancien maître Garry Kasparov, 37 ans.

« Mon père m'a appris à jouer quand j'avais cinq ans. Le jeu m'a tout de suite terriblement attiré. Quand je rentrais de l'école, je faisais mes devoirs en vitesse pour me plonger dans le monde des échecs et analyser des parties. À sept ans, j'étais déjà convaincu que je deviendrais joueur d'échecs », a raconté Kramnik au spécialiste des échecs Iouri Vassiliev, dans une interview au quotidien *Sport Express*.

La carrière de Kramnik a été fulgurante. À cinq ans, son père sculpteur et sa mère professeure de piano l'inscrivent au club d'échecs de la maison des pionniers de Tuapse, sur la mer Noire. Rapidement repéré par ses professeurs, il est envoyé à l'école du grand maître Mikhaïl Botvinnik et, à 12 ans, devient candidat au titre de maître.

En 1992, à l'âge de 17 ans, il est sacré grand maître.

Né le 25 juin 1975, cet ancien protégé de Kasparov a une tête de bon élève. Contrairement à de nombreux champions d'échecs connus pour leur agressivité, il a la réputation d'être gentil et calme.

« La vie quotidienne ne m'intéresse pas. Tout est subordonné aux échecs, à ce seul but », a souligné Kramnik dans l'entretien avec Iouri Vassiliev.

Le jeune champion, encore célibataire, n'a rien pour autant d'une personne austère ou ascétique; connu pour aimer bien manger, selon ses proches, il pratique aussi plusieurs sports, dont le football, le volley et le tennis, mais n'a pas encore trouvé le moyen d'arrêter de fumer.

Kramnik, qui habite Moscou, travaille à ses échecs surtout la nuit, seul. Il a longtemps ignoré l'ordinateur, préférant déplacer des pièces en bois sur l'échiquier et noter des variantes dans un cahier.

Les spécialistes admirent son style et notamment les améliorations qu'il a apportées à diverses ouvertures russes classiques. Les

ouvertures sont d'ailleurs devenues l'un de ses points forts.

Quand il joue avec les noirs, Kramnik monte une défense à peu près infranchissable, ce qu'il a montré avec brio dans ses premiers matches contre Kasparov.

Garry Kasparov a depuis longtemps reconnu en Kramnik son futur successeur, le qualifiant notamment de « meilleur joueur d'échecs de la jeune génération ».

Kramnik a été l'élève de Kasparov avant de devenir l'un de ses conseillers et entraîneurs, lors d'un match en 1995 contre le numéro deux mondial de l'époque, l'Indien Viswanathan Anand.

Vladimir Kramnik a remporté en juillet 2000 sa cinquième victoire consécutive depuis 1995 aux 28<sup>e</sup> Journées internationales d'échecs, à Dortmund (Allemagne).

Au regard de la Fédération internationale des échecs (FIDE), le champion du monde est le Russe Alexandre Khalifman. Mais, depuis que Kasparov a rompu avec la FIDE, c'est le championnat qu'il organise lui-même qui est considéré comme établissant la véritable hiérarchie mondiale.

### TIRAILLEMENTS

Suite de la page A1

ces cliniques sont une bonne chose ou une mauvaise chose, ajoute M. Love, je dis que nous avons besoin d'un débat sur ces questions. » Et vlan ! Le principal collaborateur de Stockwell Day ouvrait ainsi la porte à la probabilité de l'existence, sous un gouvernement allianciste, de cliniques privées où il faudrait payer.

Cette position sur la privatisation possible du système est tout à fait à l'opposé de celle que ne cesse de clamer Stockwell Day depuis le début de la semaine. Encore hier matin à Calgary, lors d'une conférence de presse, il disait catégori-

quement non à la privatisation des services essentiels, c'est-à-dire à l'idée que des citoyens puissent obtenir des services qui ne soient pas payés par les fonds publics. « Nous sommes très clairs, a-t-il répété, ce n'est pas parce que quelqu'un a plus d'argent qu'un autre que cela lui donne le droit de passer devant les autres. Pas du tout ! »

« Nous nous sommes engagés, a ajouté M. Day, à augmenter les fonds pour la santé, nous nous sommes engagés à respecter les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé. Nous voulons même ajouter un sixième principe qui

rendrait obligatoire dans la loi le financement stable et permanent des provinces afin qu'aucun gouvernement fédéral ne puisse encore faire des coupes dans la santé, comme les libéraux fédéraux l'ont fait brutalement en 1995. »

Rod Love a été mis sur la sellette ces derniers jours dans la presse nationale pour avoir choisi de diriger la plus grande partie de la campagne allianciste à Calgary, près de sa famille, au lieu d'accompagner son chef à travers le pays. M. Love a rétorqué mercredi soir qu'il allait accompagner M. Day deux ou trois jours sur la route avant les débats

télévisés et qu'il sera également à Ottawa pour préparer M. Day à la confrontation des 8 et 9 novembre.

Le malaise qui existe entre Stockwell Day et certains éléments de son équipe de campagne se manifeste aussi lors des discours publics du chef. Mercredi soir à Calgary, devant plus de 1 300 personnes, Stockwell a livré une charge à fond contre le livre rouge III des libéraux, mais il a mis de côté les attaques les plus virulentes contenues dans le texte écrit, remis à l'avance aux journalistes. M. Day s'est notamment abstenu de lire un passage qui disait que « Shawinigan aurait bientôt plus de terrains

de golf que Myrtle Beach et plus de statues qu'à Venise ». Il a aussi mis de côté les mots trop durs à l'égard du premier ministre Jean Chrétien, se refusant de parler notamment de « politiques de destruction ».

Interrogé sur cette question hier, le chef de l'Alliance a répété qu'il voulait se tenir loin des attaques personnelles. Et pour faire taire les rumeurs de zizanie au sein de son état-major, il a affirmé que « la valeur du travail en équipe repose sur la recherche des opinions différentes ». « En dernier recours, a-t-il dit, c'est moi qui suis responsable de décider sur quoi il est important de mettre l'accent. »

### NADER

Suite de la page A1

Mais les appuis de Nader n'en ont pas moins une importance cruciale en 2000. Le jour du scrutin, ils risquent de faire basculer dans le camp de Bush plusieurs États normalement démocrates, Maine, Minnesota, Wisconsin, Oregon et Washington. Ils pourraient même faire la différence au Michigan, en Pennsylvanie et au Nouveau-Mexique, où la course entre Gore et Bush est extrêmement serrée.

Pour battre Bush, c'est simple, Gore a besoin de tous les votes de la gauche. Or Nader se complait dans son rôle d'empêcheur de tourner en rond.

Plusieurs commentateurs et dirigeants d'organismes progressistes ont critiqué sévèrement Nader. Dans la revue *Newsweek*, un de ses anciens disciples, Jonathan Alter, lui a reproché d'avoir « gaspillé son atout le précieux — son honnêteté intellectuelle » en refusant de reconnaître les différences réelles entre Gore et Bush.

L'un est en faveur du droit des femmes à l'avortement, l'autre pas. L'un est convaincu du réchauffement de la planète, l'autre pas. L'un propose une augmentation du salaire minimum,

l'autre pas. L'un défend les programmes d'accès à l'égalité, l'autre pas. L'un croit à la théorie de l'évolution, l'autre pas. Etc. Dans une lettre rendue publique il y a une semaine, Carl Pope, président du Sierra Club, le plus important groupe écologique des États-Unis, a écrit à Nader : « Je travaille à vos côtés depuis 30 ans... Les tactiques que vous adoptez ne sont pas dignes du Ralph Nader que j'ai connu. »

La page éditoriale du *New York Times* a soutenu que Nader est obnubilé par son ego. Un journaliste de la revue de gauche *The Nation* s'est moqué de lui en soulignant qu'il n'avait reçu l'appui d'aucune organisation d'envergure chez les Noirs, les Latinos, les Asiatiques, les féministes, les syndicalistes et les écologistes.

Mais Nader n'en démord pas. Il rêve de créer un vrai mouvement progressiste qui renversera le pouvoir du Big Business. Partisan de la politique du pire, il souhaite même la victoire de Bush le 7 novembre.

« Parfois, il faut atteindre le fond du baril pour remonter », a-t-il déclaré dans une entrevue au *New York Times*.

### JULIE SNYDER

#### Précision

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre numéro du 1<sup>er</sup> novembre 2000, l'équipe technique de Productions J qui s'est présentée à TF1 lors de l'enregistrement du spécial de *La Fureur*, l'a fait avec l'accord de TF1 afin de capter des extraits du passage de Garou à la dite émission pour le bénéfice de la compagnie de René Angélil, Les Films Feeling inc. qui avait retenu ses services. Ces extraits devaient être utilisés dans le cadre d'un spécial avec Garou produit par Les Films Feeling inc. à l'occasion de la sortie de son nouvel album, dont la diffusion sur les ondes de TF1 en France, entre autres, fait actuellement l'objet de négociations. Nous regrettons les inconvénients qui ont été causés à Mme Julie Snyder et aux Productions J.

# ACTUALITÉS



Photos PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

Tandis que les camionneurs en grève apprennent avec colère que le gouvernement venait de leur imposer une loi d'exception, les conteneurs sortaient au compte-gouttes du port de Montréal, hier.

## Colère et amertume dans le port

### Les camionneurs comptent défier la loi d'exception

PASCALE BRETON  
et ÉRIC TROTTIER

**Les camionneurs ont décidé de défier la loi d'exception du gouvernement Bouchard. Malgré les menaces et les amendes élevées possibles, ils ne retournent pas au travail ce matin. Ils maintiennent leurs lignes de piquetage.**

Hier soir, en assemblée générale, quelque 400 camionneurs du Syndicat national du transport routier, affilié à la CSN, ont voté à 94,7 % pour le rejet de la loi 157. « Les camionneurs reprennent leurs piquets de grève dans une démonstration de solidarité. Leur lutte est légitime et ils demandent une table de négociations », a déclaré John David Dunkin, vice-président du syndicat et responsable du secteur intermodal.

L'assemblée a duré environ trois heures. Les délégués syndicaux ont expliqué l'aspect juridique de la loi et les membres se sont ensuite prononcés lors d'un vote secret. C'est en scandant haut et fort « Solidarité ! » qu'ils ont quitté la salle en souriant, après le dévoilement du résultat du vote.

Les camionneurs entendent continuer ce matin leurs moyens de pression. « Le gouvernement du Québec nous a déclaré la guerre. On voulait une table de négociations, on n'en démod pas. On ne veut pas de loi spéciale », a ajouté M. Dunkin.

Ils ne semblent pas craindre la présence des briseurs de grève dans le port de Montréal et disent n'avoir plus rien à perdre. « Les scabs ne peuvent pas remplacer la force de travail de ces gars-là (ca-

mionneurs). Nos conteneurs ne sortiront pas », a affirmé Mario Thibault, président du syndicat.

La CSN doit tenir ce matin un point de presse pour exprimer sa position en regard de la loi décrétée par le gouvernement.

#### Loi d'exception

Plus tôt dans la journée, hier, des camionneurs qui faisaient le piquet de grève au port de Montréal affichaient une colère teintée d'amertume.

Dès l'annonce d'une loi d'exception les obligeant à reprendre le volant et à cesser d'importuner les autres transporteurs qui vont et viennent dans le port, les chauffeurs ont dénoncé le ministre des Transports, Guy Chevrette. « On est en crise, mais le moral est bon, on va tenir le coup. Ils ne vont pas me forcer à mettre la clé dans le starter de mon camion, c'est certain », a dit un chauffeur, Roger Lavigne.

« Le ministre Chevrette est dans les patates avec sa loi, a poursuivi Jacques Viens. Hier (mercredi), il disait que c'était à Ottawa de faire une loi spéciale parce que le transport était de compétence fédérale, et là, il nous flanque une loi spéciale provinciale ! Moi, je suis d'accord avec ce qu'il disait : le transport, c'est de juridiction fédérale, alors pas question de respecter cette loi-là ! »

En début d'après-midi, le président du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN), Mario Thibault, attendait d'avoir une copie de la loi d'exception avant de décider s'il allait recommander aux chauffeurs de respecter ou de défier le décret. M. Thibault ne mâchait pas ses mots : « Ils se servent de nous pour faire mousser la campagne électorale du Bloc. Autrement, on ne comprend pas ce que

vient faire le gouvernement provincial là-dedans. C'est de juridiction fédérale, le transport par camions. Comment peuvent-ils nous balancer maintenant une loi spéciale ? »

M. Thibault a dit que les avocats de la CSN devaient par la suite étudier toutes les facettes de la loi, dans le but évident de la contester.

En début de soirée, le président de la CSN, Marc Laviolette, a lui aussi dénoncé le fait que le gouvernement Bouchard soit intervenu dans un champ de juridiction fédérale. « On recherchait une solution ; à la place, on nous donne une loi-matraque qui est insultante, méprisante et imbuvable », a-t-il ajouté.

M. Laviolette était, à ce moment, incapable de recommander à ses membres de respecter la loi. « Aux camionneurs de décider », a-t-il dit.

Les camions emportant des conteneurs sont par ailleurs encore une fois sortis au compte-gouttes, hier, du port de Montréal. Pour ce faire, les camionneurs non affiliés à la CSN devaient franchir les piquets de grève et entendre leurs confrères en arrêt de travail les couvrir d'insultes. « Scabs ! Crosseurs ! Trous de cul ! On va vous retrouver après le conflit ! » pouvaient entendre.

Quelques policiers ont dû tenir le fort pour éviter des affrontements et ont arrêté un gréviste qui avait lancé des pierres sur un camion. Certains camionneurs étaient aussi « accompagnés », dans leur véhicule, au cas où. Au total, selon nos informations, un peu plus de 300 conteneurs ont pu sortir du port, alors que moins d'une centaine par jour avaient été livrés depuis le déclenchement de la grève.

En temps normal, près de 2000 conteneurs transitent tous les jours dans le port.

## Le b a-ba du transport intermodal

ÉRIC TROTTIER

Le conflit des camionneurs dans le port de Montréal a pris une nouvelle tournure, hier, à la suite du dépôt par le gouvernement du Québec d'une loi d'exception forçant les travailleurs à cesser toute manifestation aux abords du port et à rentrer au boulot.

La Presse, par une série de questions posées aux divers intervenants du monde du camionnage, tente de cerner ce conflit fort complexe.

**Q** Qu'est-ce que le transport intermodal ?

**R** Il s'agit du déplacement des matières par différents modes de transport : maritime, ferroviaire, routier. Dans le port de Montréal, les cargos déposent leurs conteneurs dans des gares de triage appartenant à des sociétés comme le CN, le CP, CAST, etc. Une cinquantaine de transporteurs routiers sont responsables de la collecte des conteneurs, pour ensuite les livrer à ceux à qui appartient la marchandise. Ce sont les chauffeurs de ces transporteurs qui ont déclenché la grève, le 22 octobre dernier.

**Q** Combien d'employés sont affectés par le conflit ?

**R** Plus de 1200 camionneurs font du « transport intermodal » dans le port de Montréal. Du nombre, la CSN soutient avoir obtenu la signature d'accréditation de 900 camionneurs, travaillant pour 40 des 50 transporteurs. La demande d'accréditation a été déposée au début de l'année et c'est pour protester contre la lenteur du processus d'accréditation que les 900

chauffeurs ont décidé de débrayer, il y a deux semaines. Depuis, non seulement ont-ils cessé de travailler, mais ils empêchent l'entrée et la sortie du port d'une bonne partie de leurs confrères camionneurs.

**Q** Pourquoi les camionneurs ont-ils perdu patience ?

**R** Parce qu'ils jugent que la Commission canadienne des relations industrielles (CCRI), qui doit entendre la cause d'accréditation, traîne les pieds et tarde à reconnaître leur association syndicale. Selon la CSN, la CCRI veut entendre la cause entreprise par entreeprise, tandis que la centrale syndicale voudrait que le dossier des 40 transporteurs soit traité dans son ensemble. Ce à quoi s'opposent évidemment les entreprises de transport.

**Q** Pourquoi les camionneurs tiennent-ils tant à cette accréditation syndicale ?

**R** Les camionneurs se plaignent de leurs mauvaises conditions de travail depuis des années. Selon eux, ceux qui sont employés gagnent un salaire horaire variant de 10 \$ à 12 \$. Mais la très grande majorité sont embauchés à titre de travailleurs autonomes. Ils sont payés 28 \$ l'heure, mais une fois les frais d'entretien de leur véhicule, de primes d'assurances, d'immatriculation et de carburant calculés, il ne leur reste que l'équivalent du salaire minimum, disent-ils. Pour avoir davantage, ils doivent accomplir des semaines de travail de 80 heures. Les transporteurs routiers démentent toutefois ces affirmations.

**Q** On a vu que les gouvernements d'Ottawa et du Québec se relançaient continuellement la balle dans ce dossier. Comment se partagent les juridictions en matière de transport ?

**R** Au Canada, les modes de transport maritime et ferroviaire sont de juridiction fédérale. Quant au camionnage, c'est plus complexe. Les transporteurs qui ne vont pas à l'extérieur du Québec sont soumis aux lois provinciales du travail. Ceux qui se déplacent en dehors de la province relèvent des lois fédérales. Ce qui complique la demande d'accréditation syndicale formulée par la CSN, c'est que 90 % des camionneurs visés font du transport à l'extérieur du Québec, tandis que les autres circulent dans les limites de la province, et il arrive que l'on retrouve des camionneurs des deux groupes dans la même compagnie.

**Q** Qui est affecté par la grève ?

**R** Toutes les entreprises et les commerces de la grande région de Montréal doivent, à un moment ou l'autre, acheter du matériel ou des produits qui sont acheminés dans la métropole par cargo. Selon les estimations des transporteurs, plus de 8000 conteneurs transitent par le port, chaque semaine. Ils contiennent autant des fruits et des légumes que des pièces d'automobiles, des jouets, des produits miniers, de la marchandise destinée aux hôpitaux, etc. Déjà, après seulement deux semaines de grève, certaines entreprises, comme le fabricant de vélos Raleigh, à Waterloo, ou la mine Lab Chryso-tile, à Black Lake, ont dû effectuer des mises à pied pour cause de rupture de stocks.

## Entente de principe au SPCUM

MARIE-CLAUDE GIRARD

**La Communauté urbaine de Montréal et la Fraternité des policiers ont finalement conclu un projet d'entente de principe en fin de journée hier après quelques jours de pourparlers.**

Cette entente sera soumise sous peu au vote des membres en assemblée générale. Rappelons qu'un premier projet d'entente de principe a été conclu au printemps dernier, mais a été rejeté par les syndiqués. Celui-ci prévoyait une hausse salariale de 6,15 % répartie sur trois ans, entre 1999, 2000 et 2001.

Les enquêteurs et les policiers embauchés depuis 97 étaient alors particulièrement mécontents du projet de renouvellement de leur convention collective. Les premiers voyaient leurs gains en heures supplémentaires diminuer. Les seconds estimaient être victimes de discrimination salariale. Ils ont déposé cet automne des plaintes à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La CUM a accepté de retourner négocier avec ses policiers la semaine dernière après que le syndicat eut décidé de faire une trêve des moyens de pression.

La présidente de la CUM, Vera Danyluk, réserve ses commentaires jusqu'à l'assemblée générale des policiers, qui devrait avoir lieu vraisemblablement en fin de semaine. De même, la Fraternité des policiers n'a pas répondu à nos appels hier.



Photothèque ROBERT SKINNER, La Presse ©

Les moyens de pression des policiers ont ponctué les négociations au SPCUM.

**LE TOUT PREMIER  
FILM D'ANIMATION 3D !**

**CYBERWORLD  
3D**

**EN VERSION FRANÇAISE  
DÈS MERCREDI PROCHAIN  
EN PROGRAMME DOUBLE  
AVEC GRAND CANYON  
(LES SECRETS CACHÉS)**

Voici notre HORAIRE:  
Mercredi, jeudi et vendredi  
de 18 h à 22 h,  
samedi de 12 h à 22 h,  
dimanche 12 h à 20 h

"Homer, sympathique personnage  
exploite magnifiquement l'écran géant"  
Luc Perreault, La Presse

LUNDI AU VENDREDI PENDANT  
LE JOUR RÉSERVÉ AUX  
GROUPE SCOLAIRES ET CORPORATIFS  
NATHALIE ATTEND VOS APPELS

STATIONNEMENT GRATUIT

**IMAX®  
LES AILES**

MAIL CHAMPLAIN  
2153 LAPINIÈRE  
BROSSARD

RÉSERVATION  
ADMISSION  
(514) 790-1245  
1 800 361-4595

RÉSERVATION  
GROUPE ET  
CORPORATIFS  
(450) 672-9811  
NATHALIE

# Santé: les directeurs généraux d'hôpitaux aimeraient diriger aussi les CLSC

MATHIEU PERREAULT

LA RÉFORME du réseau de la santé irait mieux si les directeurs généraux d'hôpitaux pouvaient prendre les rênes de CLSC, croit l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec. Une partie du problème des déficits des hôpitaux pourrait même s'expliquer par le manque de mobilité entre les établissements.

« Nous voulons encourager la mobilité entre établissements », explique le DG de l'Association, Michel Denis, en marge du congrès annuel de l'organisme. « Nous avons une série de silos: les DG d'hôpitaux ne dirigent que des hô-

pitaux, ceux des CLSC seulement les CLSC, même chose pour les centres d'hébergement et les centres jeunesse. Ce genre d'endogamie limite les changements dans le réseau. Avoir un DG d'hôpital pour organiser la première ligne dans un CLSC, ça pourrait être une bonne chose. La mobilité favorise les approches novatrices. »

La réduction de 700 à 350 du nombre d'établissements a obligé la fusion de certains centres d'accueil avec des CLSC. « Au départ, ça semblait une hérésie, dit M. Denis. Comment un DG de CLSC pouvait-il comprendre les besoins des personnes âgées? Comment un DG de centre d'accueil pouvait-il faire des programmes pour enfants? En bout de ligne, c'est plus

facile d'envoyer des infirmières au centre d'accueil ou de maintenir des personnes âgées à domicile. »

Pour faciliter la mobilité, l'Association propose de favoriser les stages et courts mandats. « Présentement, c'est théoriquement possible pour un DG d'aller six mois ou un an dans un autre établissement, explique M. Denis. Mais, en pratique, c'est considéré déloyal. Pourtant, ce serait une bonne manière de se ressourcer. »

Rester dix ans aux commandes d'un même établissement n'est pas souhaitable, selon M. Denis. « Le manque de mobilité peut mener à une gestion sclérosée », admet-il prudemment à propos des déficits des hôpitaux.

L'une des causes des silos est la

barrière entre « santé » et « services sociaux ». « Plus de 60 % de mes membres ne se reconnaissent pas quand on parle de « santé », dit M. Denis. Les centres jeunesse et les centres d'accueil se voient comme des services sociaux. Un comité de sélection pour un DG d'hôpital ne choisirait jamais un DG de CLSC. Quant au comité d'un CLSC, il trouverait suspect qu'un DG d'hôpital postule, notamment à cause de la perte de salaire. »

Les DG qui veulent changer de boîte sont aussi considérés comme « déloyaux » par leur conseil d'administration. « Les dossiers soumis aux comités de sélection ne sont pas vraiment confidentiels, déplore M. Denis. Le DG qui pose sa candidature ailleurs doit vraiment être

sûr de son coup, parce que ça va se savoir. Évidemment, l'austérité et les difficultés budgétaires diminuent aussi la mobilité. »

Les directeurs généraux d'hôpitaux ne se limitent pas à accumuler les déficits. Ces temps-ci, beaucoup songent aussi à leur retraite. Le tiers des 350 DG a moins de cinq ans d'expérience, et les départs devraient déborder puisque leur moyenne d'âge est de 52 ans. M. Denis s'inquiète de la perte d'expérience.

La moitié des 10 000 cadres du réseau de la santé vont prendre leur retraite d'ici 2010, selon Pierre Gingras, de la direction des cadres et salariés du ministère. « Nous aurons un plan d'action d'ici la mi-décembre », dit M. Gingras.

## Des judokas aux urgences

MATHIEU PERREAULT

LES INFIRMIÈRES des urgences en ont assez de se faire insulter, bousculer, cracher dessus, lancer des objets par la tête et même poignarder. Cet hiver, l'Association des infirmières d'urgence (AIIUQ) lancera une campagne de prévention de la violence pour contrer leurs patients turbulents.

Hier, en marge du congrès de médecine d'urgence, au Palais des congrès, l'AIIUQ a dévoilé un sondage montrant que 81 % de ses membres ont déjà été agressés,

dont 8,7 % physiquement et 5,4 % avec une arme, en général une arme blanche. « Nous ne voulons pas devenir une association de judokas, a dit le président de l'AIIUQ, Yvon Gagnon. Mais certains de nos membres suivent déjà des cours de maîtrise des individus violents. Il ne faut plus que le public tolère ces gestes à cause de la frustration envers le système de santé. La violence, on n'entendait pas parler de ça voilà dix ans. »

D'autres études israéliennes et américaines sur la violence dans les urgences insistent aussi sur la sen-

sibilisation du public. Le sujet est en vogue depuis deux ans. Une étude réalisée en 1999 à Vancouver par le *Journal de l'Association médicale canadienne* mentionne que les deux tiers des employés des urgences croient que la violence a augmenté avec les années, et que la moitié d'entre eux cachent leur identité aux patients. Le sondage de l'AIIUQ a le défaut d'avoir un faible taux de réponse (seulement le quart des 3700 membres ont répondu), mais les proportions sont semblables à d'autres études.

Les salles de triage sont particulièrement mal conçues pour faire

face à la violence. « Ce sont des petits locaux et il n'y a même pas de bouton de panique, dit M. Gagnon. Les incidents surviennent plus souvent le jour, quand c'est plus achalandé, que la nuit. Nous n'avons pas observé de recrudescence les soirs de pleine lune. Le temps d'attente est aussi un facteur très irritant. »

Quant aux infirmières d'expérience, elles ne semblent pas moins susceptibles d'être agressées. Un infirmier sera légèrement plus susceptible d'être agressé qu'une infirmière: 88 % contre 67 %. L'AIIUQ n'avait pas fait d'analyse

de la prévalence des cas d'agression par région, trouvant ce genre de calculs trop compliqué, selon son porte-parole Réal Gagné.

Le sondage de l'AIIUQ n'a pas tracé de profil de l'agresseur. Mais une étude menée dans 11 hôpitaux par une infirmière de L'Annonciation, Diane Larose, montrait que les personnes accompagnant un patient étaient parfois en cause. Une étude israélienne parle quant à elle d'un homme d'âge moyen, sobre, pauvre, impatient, ayant déjà connu des séjours désagréables à l'hôpital, et qui insiste pour être hospitalisé.

2904946

**URGENT!**

Ceci demande immédiatement votre attention.

**LIQUIDATION TAPIS PERSANS**

La liquidation des tapis persans Lembargo Commercial É.-U. Iran a été levée. Les grossistes en tapis transigent directement avec les É.-U. Les marchandises excédentaires de tapis seront vendues à rabais à des prix les plus bas possibles.

**Par exemple**

Tabriz Mahi (laine et soie)	2995 \$	7 pi x 10 pi	<b>1 495 \$</b>
Nain (laine soie)	1995 \$	7 pi x 10 pi	<b>950 \$</b>

**50% de rabais**

**Seulement 2 jours Prix imbattables**

Samedi 4 novembre, 10 h 30 à 18 h 30,  
dimanche 5 novembre, 10 h 30 à 20 h

Liquidateur Tapis Herawi

**Nouvel Hôtel** Comptant ou chèque

1740, boul. René-Lévesque O., Montréal  
sortie Guy, autoroute 20 • Tél. : (514) 931-8841

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER Plus CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

**VOLVO** pour la vie

**S60**

LA NOUVELLE VOLVO S60

VEUILLEZ VOIR NOTRE ANNONCE EN JOURNAL D'AUJOURD'HUI.

## Les cancéreux qui acceptent la mort sont moins déprimés

Presse Canadienne

LES MALADES ATTEINTS de cancer en phase terminale et qui sont conscients de l'imminence de leur mort sont moins dépressifs que ceux qui refusent d'admettre leur décès prochain.

Plus encore, ceux qui sont conscients de leur mort imminente ne se sentent pas nécessairement déprimés.

Ces constatations ressortent

d'une étude réalisée par le Dr Harvey Chochinov, professeur de psychiatrie et de médecine familiale, division des soins palliatifs à l'Université du Manitoba. Un résumé de son étude paraît dans l'édition de novembre-décembre de la revue spécialisée *Psychosomatics*.

Le Dr Chochinov a constaté que la dépression était trois fois plus présente chez les personnes qui n'admettaient pas leur pronostic de phase terminale.



Et ils peuvent se compter chanceux.

La berline BMW de Série 3 s'est vu accorder dernièrement la meilleure évaluation de la part de l'Insurance Institute for Highway Safety. Parmi un éventail d'automobiles prestigieuses ayant subi un essai de choc à une vitesse de 65 km/h, la Série 3 s'est illustrée avec brio, surpassant entre autres la Volvo S80, la Saab 9-5, la Audi A6 et la Cadillac Catera. Déjà, nous pouvions nous flatter de posséder la meilleure fiche de performance de la catégorie. Cet essai nous rappelle que BMW détient également l'une des meilleures fiches de sécurité.

La Série 3 de BMW  
berline  
coupé  
cabriolet

www.bmw.ca  
1-800-667-6679



Le plaisir de conduire.



La médaille de l'Assemblée nationale a été présentée hier au journaliste Michel Auger, blessé par balles alors qu'il se trouvait dans le stationnement du *Journal de Montréal* le 13 septembre dernier. C'est le président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Charbonneau (à gauche) qui a fait la présentation.

## Le journaliste Michel Auger reçoit la médaille de Assemblée nationale

PAUL ROY

QUÉBEC — Blessé par balles le 13 septembre dernier, le journaliste Michel Auger, du *Journal de Montréal*, a reçu hier à Québec la médaille de l'Assemblée nationale.

« Michel fut mon professeur de journalisme mais jamais je n'aurais pensé que nous vivrions la même expérience », a dit le président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Charbonneau en le décorant.

M. Charbonneau avait lui aussi été la cible d'un tireur alors qu'il était journaliste au *Devoir*, en 1973.

Souriant, l'air détendu, Michel Auger a dit qu'il comptait prendre encore quelques semaines pour récupérer avant de reprendre son travail de journaliste judiciaire. « C'est la seule chose que je sais faire et c'est ce que je vais faire », a-t-il répondu à un collègue.

Michel Auger avait publié un reportage sur les bandes de motards la veille de l'attentat dont il a été victime.

Hier, il a raconté avoir décidé, quelques semaines avant d'être blessé, de moins se montrer dans des entrevues télévisées. « J'avais décidé d'être un peu moins visible pour que, au moment de ma retraite, dans quatre ou cinq ans, je sois moins connu. Il y a des gens qui m'ont fait changer de plan de fin de carrière... (rires) »

Lors de la session de l'Assemblée nationale, en après-midi, le premier-ministre Lucien Bouchard a souligné « le courage et le refus du silence » de M. Auger, précisant : « Le mercredi 13 septembre dernier, l'actualité nous a brutalement rappelé que nous n'étions à l'abri de rien. »

Le chef de l'opposition, Jean

Charest, a redit son appui à une éventuelle loi « qui renforcerait les actions contre les gangs criminels ».

En attendant, il a tenu à saluer « un héros qui a eu le courage de dire les choses, de les écrire, de les dénoncer ».

Plus tôt, Michel Auger avait suggéré que soit reconnu, « pas juste quand ils sont victimes d'attentat », le travail d'autres journalistes qui enquêtent sur le crime organisé. Il a mentionné André Cédilot, de *La Presse*, et Robert Monastesse, un journaliste pigiste qui reçut des balles dans les deux jambes en 1995.

Après la période des questions, le premier ministre a reçu privément M. Auger et des membres de sa famille dans un salon de l'hôtel du Parlement. Caméramen et journalistes ont toutefois eu droit aux premières minutes de l'échange avant d'être évincés.

« C'était signé traditionnel, dans le dos et tout ça, a commenté M. Bouchard, grimaçant. Vous avez perdu connaissance ? »

— Non.  
— Vous n'avez pas perdu connaissance ? !

(Le reste de la conversation s'est déroulé sans témoin.)

## Gérald Larose et Guy Bertrand font des étincelles

Le « jargon » empoisonne le français au Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C'est le « jargon », et non l'anglais, qui constitue la principale menace à la survie du français au Québec. La qualité navrante de la langue parlée était au cœur des échanges aux états généraux sur la situation linguistique hier — l'occasion d'échanges aigres-doux entre l'avocat Guy Bertrand et Gérald Larose.

Dans une présentation étoffée de 200 pages, M<sup>e</sup> Bertrand a plaidé pour une amélioration du français parlé; la généralisation du « jargon » — une prononciation avachie rappelant le créole — condamne le français à la disparition, prédit-il.

Dans une longue liste de recommandations, M<sup>e</sup> Bertrand propose notamment la mise en place d'« inspecteurs pédagogiques » qui se rendraient en classe vérifier la qualité du français utilisé dans l'enseignement quotidien. Les professeurs « délinquants » pourraient même être suspendus sans salaire, tout comme on peut révoquer le permis de conduire d'un conducteur délinquant, d'expliquer l'avocat, un ex-souverainiste qui au cours des dernières années a entrepris une croisade juridique contre le projet du PQ. M<sup>e</sup> Bertrand préconise aussi que l'anglais obtienne le statut de « langue officielle » au Québec — ce qu'il a *de facto*, plaide-t-il —, tandis que le français deviendrait « langue nationale ».

L'avocat de Québec propose même que le premier ministre Bouchard demande à Ottawa de convoquer des états généraux sur la situation du français dans l'ensemble de la francophonie, à défaut de quoi le Québec devrait prendre sur lui d'initier des « états généraux mondiaux ».

« Vous êtes capables de faire une révolution pour l'amélioration du français au Québec. Vous devez commencer avec les enseignants, les comédiens, les artistes », de lancer M<sup>e</sup> Bertrand aux commissaires.

« Le jargon québécois remplit les ondes. Si nous perdons notre langue, à quoi sert-il de faire un pays ! » M<sup>e</sup> Bertrand ne minimisait pas l'importance de sa présentation devant les commissaires hier : « Si je ne suis pas capable de les convaincre de la gravité de la situation, nous sommes finis... J'avais l'impression de plaider pour un condamné à mort. Ce n'est pas populaire chez les gens qui veulent se rendre populaires de dire qu'on parle mal au Québec. Écoutez (le cinéaste Pierre) Falardeau : c'est un désastre. Quand on fait des téléseries dans le jargon populaire, c'est qu'on sait que ce sera payant », de lancer l'avocat.

Spécialiste des questions linguistiques, Hélène Cajolet-Laganière a répliqué à M<sup>e</sup> Bertrand que,

partout dans les pays francophones, on constatait l'existence d'une « langue populaire » qui ne menaçait pas pour autant le français comme langue commune. La qualité du français progresse constamment mais lentement, selon elle.

**Propositions agressives**

Mais c'est surtout le président des états généraux, Gérald Larose, qui a croisé le fer avec l'avocat. Pour M. Larose, les propositions « agressives » du juriste sont surprenantes pour un défenseur des droits et liberté. « Vendre des bottines en anglais, ce serait un droit fondamental, mais vendre des bottines dans un moins bon français, ce serait contraire au droit ? » de lancer M. Larose. L'ex-syndicaliste a raillé les « inspecteurs pédagogiques » de M<sup>e</sup> Bertrand, des « gardes rouges de la prononciation ».

« On a forcé les avocats à réapprendre le Code civil : ils sont retournés à l'école. Pourquoi ne pourrait-on pas imposer un recyclage aux professeurs ? » a ainsi demandé M<sup>e</sup> Bertrand.

Mais, pour Gérald Larose, cette vision élitiste n'a pas sa place. « Les langages populaires existent dans toutes les sociétés. Le mémoire de M. Bertrand caricature la question de la qualité de la langue, mais, derrière, il y a la reconnaissance de la Constitution de 1982, et la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle. Tenir des états généraux mondiaux, c'est colossal... M<sup>e</sup> Bertrand fait des recommandations aussi irréalistes les unes que les autres.

« Je suis prêt à tout regarder, mais, nous, nous avons un travail concret à faire », a soutenu l'ancien syndicaliste.

En après-midi, la langue populaire a pris sa revanche. Claude Poirier, directeur du Trésor de la langue française, de l'Université Laval, s'est insurgé contre la tendance élitiste « qui veut faire croire que le français du Québec est une langue dégénérée ». « Les Québécois n'ont pas à rougir. Il faut nous rendre compte que notre langue est une richesse collective » et ne pas se laisser dominer par le « culte du français parisien ». Mandarin et directeur du Musée des civilisations, Roland Arpin a aussi fait l'apologie du « français québécois », une « langue à part entière, issue du français de France, dont elle con-

serve les structures, les règles et les lois ». « Le français d'ici découle de notre histoire, qui passe d'abord par la France, mais fait des détours par l'Angleterre et les États-Unis », d'observer M. Arpin. Grand voyageur, il constate, dit-il, un déclin du français dans le monde « qui devient insidieusement une langue régionale ».

Toute la journée, le système d'enseignement a été montré du doigt. « Il est évident que, si on ne fait pas un virage au niveau élémentaire et secondaire, tout va s'embouteiller au niveau du collégial et de l'université », prévenait Gérald Larose. Si les médias et le secteur culturel « ne sont pas tournés vers la qualité, on risque de neutraliser les efforts qu'on ferait à l'école », dit-il.

Mais l'avocat Bertrand n'a pas été le seul à souligner la faiblesse du français parlé. Journaliste et professeur de communication depuis 30 ans à l'Université Laval, Florian Sauvageau soulignait

aussi la détérioration de la langue des cohortes d'étudiants au cours des dernières années. « Les bons étudiants aujourd'hui sont au moins aussi bons que ceux d'il y a 15 ans, mais il y a une masse dont le français est très très très laborieux. C'est le moins qu'on puisse dire. » Pour le professeur Sauvageau, l'anglais n'est pas la pire menace. L'écoute de la télévision en anglais a diminué depuis dix ans au Québec, observe-t-il. « À quoi sert-il de se bagarrer pour contrer l'anglais, si c'est pour parler un français de deuxième catégorie », s'interroge l'ancien journaliste. La qualité du français s'était améliorée, surtout grâce à la télévision de Radio-Canada, « mais depuis 15 ans la langue s'est dégradée », estime-t-il. Pour M. Sauvageau, les universités devraient avoir des exigences plus élevées quant à la qualité du français en éducation et en communication. « Ceux dont l'outil de travail est la langue devraient pouvoir s'exprimer de façon irréprochable », dit-il.

Signe du peu de ferveur suscité par la démarche, quelques témoins, dont Florian Sauvageau et Roland Arpin, ont révélé que c'est à l'invitation de M. Larose, quelques jours plus tôt seulement, qu'ils avaient accepté de faire une présentation. Jusqu'à vendredi dernier, l'horaire des audiences affichait encore quelques trous.

« M<sup>e</sup> Bertrand fait des recommandations aussi irréalistes les unes que les autres. Je suis prêt à tout regarder, mais, nous, nous avons un travail concret à faire. »

**VOLVO**  
pour la vie

**S60**

LA NOUVELLE VOLVO S60

VEUILLEZ VOIR NOTRE ANNONCE EN JOURNAL D'AUJOURD'HUI.

**NUPHILEX**  
Le Salon du timbre et de la monnaie de Montréal

Vendredi 3 nov. 12 h à 20 h  
Samedi 4 nov. 10 h à 18 h  
Dimanche 5 nov. 10 h à 16 h

**ENCANS**  
Timbres/Monnaies Ven. 3 nov. 19 h  
Monnaies Sam. 4 nov. 13 h

**ACHAT - VENTE - ÉVALUATION**  
Palais des congrès de Montréal  
201, av. Viger O. Métro Place d'Armes  
Entrée gratuite + cadeau - info: (450) 449-1888

**LIQUIDATION RADICALE !**

**L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR LES TAPIS PERSANS EST LEVÉ**

Depuis la levée de l'embargo commercial américain, la plupart des tapis persans sont expédiés sur le marché des États-Unis. Nous voulons offrir à nos clients l'occasion d'acheter leurs tapis pendant cette vente spéciale, avant que les prix des tapis soient multipliés par quatre ou même cinq. Nous avons tous les genres de tapis. Qum en soie, Tabriz laine et soie, Heriz, Isfahan, Kashan, Mashad, etc., dans toutes les dimensions, jusqu'à 16' x 12' et des tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

**TOUS NOS TAPIS VONT DE 100\$ À 2 200\$**

Premiers arrivés, premiers servis  
Vendredi 3 novembre 2000 — 13 h à 19 h  
Samedi 4 novembre 2000 — 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's  
7655, boul. Décarie  
Montréal (Québec) (514) 731-7701

Heriz Persian Rugs

LE TRENTEN ET UN®

LE COMPLET pure laine PRINCE DE GALLES

**799 | 95**

Le trois-boutons indispensable, exclusif, de notre prestigieuse collection importée D'Allemagne, signée René Lezard.

Dans cet automne de carreaux, le prince de galles est certainement le grand classique le plus mode. Camaïeu de gris. Pantalon sans pinces. 38 à 46. Rég. 995.00\* chemise 125.00, cravate 125.00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACÉ STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# La Station spatiale internationale accueille ses premiers locataires

MARCIA DUNN  
Associated Press

**KOROLIOV, Russie** – Les premiers locataires de la Station spatiale internationale (ISS) ont amarré avec succès leur capsule Soyouz hier et pris leurs quartiers dans ce qui sera leur domicile durant les quatre prochains mois.

Les quelque 500 personnes qui ont suivi l'événement depuis le Centre de contrôle de la mission russe, à Koroliov, ont applaudi avec enthousiasme au moment où, à 12h21 locales (9h21 GMT), la capsule s'est arrimée en douceur à l'ISS, à 384 kilomètres au-dessus de la Russie.

Une heure et demie plus tard, une fois certains que la capsule était fermement fixée, le commandant de l'équipage, l'astronaute américain Bill Shepherd, 51 ans, et les cosmonautes russes Iouri Guidzenko, 38 ans, et Sergueï Krikalev, 42 ans, flottaient dans la station.

Les trois hommes se sont attelés aux tâches prioritaires : mettre en marche tous les équipements de survie, dont — priorité des priorités après deux jours dans une petite capsule sans intimité — les toilettes... L'appareil avait été installé en septembre, mais l'honneur revenait à Shepherd et à son équipe de le faire fonctionner les premiers.

Bill Shepherd, qui s'est entraîné pendant cinq ans pour cette mission, a par ailleurs demandé à Daniel Goldin, administrateur de la NASA, « la permission de prendre Alpha pour signal radio ». En disant cela, l'astronaute a fendu l'air de son poing avant de joindre sa main à celles de ses coéquipiers, les trois hommes vêtus de la même combinaison blanche et bleue arborant un grand sourire... L'air surpris, Goldin a donné son autorisation provisoire.

Si Alpha est depuis longtemps le nom que l'équipage souhaitait donner à la station internationale, l'agence spatiale américaine, elle, préfère l'appeler simplement ISS.



Le personnel au Centre de contrôle de la mission russe, à Koroliov, pouvait regarder sur un écran géant les trois premiers habitants de la Station spatiale internationale, hier, alors qu'ils demandaient l'autorisation de prendre Alpha pour signal radio.

Quant à Iouri Semionov, à la tête de la compagnie russe d'État RKK Energiya, qui a construit les modules russes de la station, il désapprouve le nom d'Alpha, considérant que le titre de « numéro un » revient à Mir, en orbite depuis 15 ans. M. Semionov suggère donc Bêta ou même Mir 2.

La querelle n'a toutefois pas refroidi l'enthousiasme. « La conjugaison des efforts donne toujours les meilleurs résultats. Toutes les questions difficiles ont été surmontées », s'est félicité Vladimir Soloviov, à la tête de la mission russe de contrôle.

« C'est le début d'un nouveau voyage. Je ne peux pas croire qu'après toutes ces années, nous fassions finalement ce pour quoi

nous avons travaillé pendant si longtemps. Il va falloir du temps pour que les gens digèrent la signification de tout cela », a commenté l'astronaute américain Frank Culbertson, qui a dirigé le programme lancé en 1995 pour amarrer des navettes américaines à Mir. Il prendra du reste le relais de Bill Shepherd l'année prochaine.

Shepherd, Guidzenko et Krikalev doivent effectuer des réparations sur la batterie de l'ISS dès aujourd'hui, mais leurs premières semaines ne devraient pas être trop chargées. Ils seront confinés dans deux des trois pièces de la station jusqu'à l'arrivée, début décembre, de la navette Endeavour, qui apportera des panneaux solaires géants pour fournir toute l'énergie nécessaire. Ensuite, c'est le laboratoire

américain *Destiny* qui leur sera livré.

« C'est un test pour ceux qui vivront et travailleront à bord de la station à l'avenir », explique Jeff Hanley, directeur de vol à la mission de contrôle de la NASA, à Houston.

Seize pays sont impliqués dans ce projet, dont le coût est estimé à plus de 60 milliards de dollars américains : la Russie, les États-Unis, mais aussi l'Agence spatiale européenne, le Canada et le Japon. La station devrait être utilisée au moins jusqu'en 2013, avec des équipages qui devraient passer à sept personnes. La NASA espère finir l'assemblage de l'ISS en 2006.

IEVOLI SUN |

## Risques de toxicité toujours inconnus

Agence France-Presse

**CHERBOURG** — Les premières traces de polymérisation du styrène en surface et les résultats négatifs des prélèvements d'air et d'eau sont apparus plutôt rassurants hier selon les autorités maritimes, malgré la persistance de mauvaises conditions météorologiques empêchant toute intervention sur l'épave du *Ievoli Sun*.

L'incertitude demeurait cependant sur l'état de la coque du chimiquier et sur l'ampleur des fuites d'hydrocarbures de propulsion et des produits chimiques, dont les traces ont été observées hier en surface sur la zone de l'épave.

Dans la matinée, deux chimistes embarqués à bord d'un hélicoptère, qui survolait la zone du naufrage, ont détecté les traces physiques de styrène à la surface de l'eau, en voie de polymérisation.

« Nous avons vu des filaments blancs qui se confondent avec l'écume, distingués assez nettement sur une bande irisée de 3,6 km de long et 30 m de large au-dessus de l'épave », à l'est-nord-est de l'épave, a expliqué la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.

Ce phénomène de polymérisation signifie, selon un expert chimiste, Roger Pichon, que le produit chimique s'agglutine et perd dans le même temps toute sa toxicité.

La préfecture de la zone de défense ouest, qui coordonne à Rennes les plans Polmar terre et mer déclenchés après le naufrage mardi du chimiquier italien à une vingtaine de kilomètres de l'île anglo-normande d'Aurigny, a cependant précisé que « ce styrène polymérisé présente un certain danger ».

Sur zone, l'*Tris*, patrouilleur des Affaires maritimes de Cherbourg, a d'autre part effectué de nouveaux prélèvements atmosphériques. Selon la préfecture de la zone de défense ouest, les premiers résultats de ces prélèvements ont montré une teneur « négligeable » de styrène (0,8 particule de styrène par million) dans l'air.

## N'acceptez pas d'imitations



Optez pour l'authentique. Faites comme plus de 1 400 titulaires de la Carte Aéro Or<sup>MD</sup> CIBC-VISA\* qui voyagent gratuitement<sup>†</sup> chaque jour avec Air Canada et ses partenaires.

**C'est simple! Vous obtenez plus de façons d'accumuler des milles et plus d'occasions de réclamer des primes.**

- Doublez ou triplez vos milles Aéroplan dans les établissements Avantage ADVANTEX<sup>MD</sup> Aéro Or CIBC participants<sup>††</sup>.
- Profitez du DOUBLE AVANTAGE: obtenez la valeur de vos achats en milles Aéroplan plus les milles habituels accordés par Air Canada ou ses partenaires Aéroplan.
- Choisissez parmi une gamme de transporteurs de renommée internationale et voyagez dans la classe de service de votre choix.
- Comptez sur un partenariat solide, celui de la Banque CIBC et d'Air Canada, qui permet aux Canadiens de voyager gratuitement depuis près de dix ans.

**Faites votre demande aujourd'hui même. Vous serez automatiquement inscrit au programme Aéroplan et vous recevrez 5 000 milles-bonis Aéroplan<sup>Δ</sup>.**

Composez le **1 888 359-2422**

Des milles en avance.<sup>MD</sup>



<sup>†</sup> Les taxes, de même que les droits d'atterrissage et de départ, peuvent s'appliquer aux primes-voyages Aéroplan. Les partenaires, conditions et règlements du programme Aéroplan peuvent être modifiés sans préavis. <sup>††</sup> Consultez la pochette de bienvenue Aéro Or CIBC pour obtenir les conditions. <sup>Δ</sup> Cette offre, réservée aux nouveaux titulaires de carte dont la demande est approuvée, ne peut être combinée à aucune autre offre. <sup>MD</sup> Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de ces marques. <sup>ADVANTEX</sup> est une marque déposée d'Advantex Marketing International Inc. <sup>MD</sup> Des milles en avance, est une marque déposée de la Banque CIBC. \* VISA Int./Banque CIBC, Air Canada: usagers lic.

MONDE

# Un attentat à Jérusalem ébranle un accord de cessez-le-feu

d'après AFP

**JÉRUSALEM** – Une voiture piégée a explosé hier dans le centre de Jérusalem, tuant deux Israéliens et ébranlant un accord conclu la nuit précédente entre Israéliens et Palestiniens pour mettre fin à un bain de sang de cinq semaines.

Le gouvernement israélien s'est malgré tout déclaré déterminé à appliquer cette entente négociée à Gaza par le président palestinien Yasser Arafat et l'ancien premier ministre israélien Shimon Peres.

Mais les deux parties ne s'étaient toujours pas mis d'accord hier soir sur la formulation d'une déclaration sur la fin des hostilités, qui était censée être commune et être lue simultanément à Tel Aviv et à Gaza.

Sur le terrain, les affrontements se sont poursuivis faisant deux morts et une cinquantaine de blessés parmi les Palestiniens, et deux Israéliens, une femme et son mari, ont été blessés en Cisjordanie.

Le bilan de cette Intifada (révolte palestinienne) est à présent de 174 morts, en quasi-totalité des Arabes, y compris les deux victimes de l'attentat.

Arafat a condamné l'attentat affirmant être « totalement contre » une telle action.

Cet acte, le premier de cette importance à Jérusalem depuis le 6 novembre 1998, a été revendiqué à Beyrouth par le bras armé du Jihad islamique en Palestine, les Brigades al-Qods (Jérusalem).

La police a indiqué avoir évité un carnage car, selon ses premières constatations, la voiture piégée, une Mazda volée, était bourrée d'une charge de 15 kg d'explosifs assortie de clous et dotée d'un système de mise à feu à retardement.

Une des deux victimes, Ayelet Levy, était la fille de Yitzhak Levy, leader du Parti national religieux (PNR, 5 élus), une formation considérée comme l'émanation et la porte-parole des quelque 200 000 colons juifs installés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Le vice-ministre israélien de la Défense, Ephraïm Sneh, a immédiatement accusé l'Autorité palestinienne d'Arafat d'être responsable de l'attentat parce qu'il avait libéré le mois dernier, au plus fort de la révolte palestinienne, plusieurs dizaines de détenus du Hamas et du Jihad islamique.

Arafat et Peres se sont engagés à Gaza à appliquer les arrangements conclus le 17 octobre lors du sommet de Charm el-Cheikh pour mettre fin à la violence.

L'accord avait commencé à être appliqué hier matin avec le retrait par l'armée israélienne de ses chars déployés au point de passage de Karni, dans la bande de



L'attentat commis à Jérusalem, hier, a été revendiqué à Beyrouth par le bras armé du Jihad islamique en Palestine, les Brigades al-Qods. Selon la police, la voiture piégée, une Mazda volée, était bourrée d'une charge de 15 kg d'explosifs assortie de clous et dotée d'un système de mise à feu à retardement.

Gaza, ainsi que la levée du blocus des principales villes palestiniennes imposé par Israël depuis le 6 septembre. De son côté, la police palestinienne dispersait, parfois de force, de jeunes manifestants dans la bande de Gaza.

Le premier ministre Ehud Barak n'avait toujours pas fait de déclaration hier soir, alors que les tractations se poursuivaient entre les deux parties pour trouver une formulation commune.

Barak ne fera une annonce « que s'il y a une déclaration simultanée de l'Autorité palestinienne », a déclaré le vice-ministre Sneh. Mais Arafat a affirmé que les Palestiniens « attendent toujours » qu'Israël publie un communiqué.

La radio israélienne affirmait hier soir que le cabinet de sécurité de l'État hébreu avait décidé d'octroyer un délai de 24 heures à l'Autorité palestinienne pour appliquer l'accord.

## Intifada s'étend au Web

Les Palestiniens vivent dans une « enclave Internet »

FRANÇOIS BERGER

LES AFFRONTEMENTS qui font rage depuis plus d'un mois entre les Palestiniens et les forces israéliennes, en Cisjordanie et à Gaza, s'étendent désormais au réseau Internet où des attaques informatiques sont lancées de part et d'autre. Si elles ne provoquent ni morts ni blessés, ces attaques « virtuelles » semblent toutefois aussi intenses que l'agitation sur le terrain.

Les actes de piratage, qui touchent autant des sites officiels israéliens que ceux d'organisations palestiniennes, avaient l'habitude d'être sporadiques depuis l'an dernier, mais ils se sont intensifiés en même temps que le nouveau soulèvement palestinien (Intifada), qui a commencé fin septembre. La semaine dernière, les attaques d'internautes supposément arabes ont forcé la fermeture temporaire de plusieurs sites du gouvernement israélien, dont celui du ministère des Affaires étrangères, provoquant des représailles d'internautes israéliens qui s'en sont pris au site de l'Autorité palestinienne et du Hezbollah libanais.

Hier encore, de nombreux sites Web israéliens, dont ceux du bureau du premier

ministre et de l'armée, restaient bloqués par suite des piratages. Le site officiel de la Knesset, le parlement israélien, avertissait hier les visiteurs de « difficultés techniques ». Le site officiel des forces armées israéliennes, où le nombre de visites est passé de 7000 à 130 000 par semaine après le début du soulèvement, est inaccessible depuis une dizaine de jours.

Selon les autorités israéliennes, le piratage par Internet attribué à des sympathisants palestiniens provient du Liban, des États-Unis et d'Europe. Il n'y a rien de surprenant à cela, puisque les télécommunications en Cisjordanie et à Gaza dépendent entièrement des Israéliens.

Les appels téléphoniques locaux à l'intérieur du territoire de l'Autorité palestinienne doivent passer par Israël quand ils sont faits entre deux zones à l'indicatif différent, tandis que toutes les communications internationales et toutes celles faites par téléphone cellulaire dépendent d'entreprises israéliennes, dont la société d'État des télécommunications, Bezeq.

Quant aux connections à l'Internet détenues par les Palestiniens des territoires occupés, elles sont tributaires du réseau israélien de télécommunications, souligne un document que vient de publier l'Union internationale des télécommuni-

cations (UIT), à Genève.

Les 2,8 millions de Palestiniens se trouvent ainsi dans une « enclave Internet ». L'UIT a dénombré, l'an dernier seulement, 20 000 internautes dans les territoires occupés (et 50 000 autres en Jordanie, souvent des Palestiniens), face à 800 000 adeptes de l'Internet parmi les six millions d'Israéliens.

Selon le document de l'UIT, le paysage Internet du Moyen-Orient est dominé par le « conflit persistant » entre les Palestiniens et Israël. Les sites de « propagande » pullulent des deux côtés, notent ses auteurs, un professeur de l'Université de Tel-Aviv et deux professeurs d'universités américaines.

Cependant, constatent ces spécialistes, des sites Web voués à « dialogue » israélo-arabe sont en émergence, tels ceux du Israel-Palestine Center for Research and Information et du Middle East Virtual Community. Comme quoi l'Internet peut aussi servir à la promotion de la paix.

L'Internet peut même en venir à constituer un « facteur d'intégration » entre Israël, l'Autorité palestinienne et la Jordanie voisine, notamment dans le domaine du commerce électronique, suggère le document intitulé *The Internet in Canaan*.



EXPRESS INTERNATIONAL

### Côte d'Ivoire | 171 morts

SELON UN BILAN provisoire publié hier par le gouvernement du président Laurent Gbagbo, 171 personnes sont mortes dans les récentes violences politiques et ethno-religieuses en Côte d'Ivoire. Des rapports partiels du ministère de l'Intérieur font également état de 352 blessés et de 405 personnes interpellées. Dans la seule ville d'Abidjan, 164 personnes ont été tuées. Pas moins de 154 bâtiments ont été endommagés, principalement des mosquées, des églises et des résidences privées. Par ailleurs, le gouvernement a constitué une commission de réconciliation, composée de 26 membres et dirigée par Mathieu Ekra, figure de nombreux gouvernements et un des fondateurs du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, qui était auparavant au pouvoir. La commission comprend des dirigeants religieux chrétiens et musulmans et des représentants de la société civile et de la vie associative. Son but, selon Ekra, est de promouvoir le dialogue et la compréhension entre les communautés, partis et ethnies du pays, ainsi qu'entre les civils et les forces armées. — d'après AP et AFP

### Fidji | Mutinerie au OQ

LE BILAN de la mutinerie au quartier général de l'armée des îles Fidji, dans la capitale Suva, s'établissait ce matin à neuf morts, a annoncé la radio d'État. Elle a précisé que six soldats mutins ont été tués, ainsi que trois des forces gouvernementales. Dix-sept soldats répartis des deux côtés ont été blessés ainsi que sept civils pris dans les échanges de coups de feu. La mutinerie avait commencé lorsque plusieurs officiers supérieurs avaient été pris en otage. Les rebelles sont tous membres de l'unité des Forces contre-révolutionnaires (CRW), une unité des forces spéciales qui avait soutenu le coup d'État du 19 mai, mené par un homme d'affaires controversé, George Speight. Les putschistes avaient retenu en otage pendant 58 jours le premier ministre élu, Mahendra Chaudhry, et son gouvernement. Speight est toujours détenu sur l'île de Nukulau, non loin de Suva. — d'après AFP

### Philippines | Les affaires lâchent

APRÈS L'ÉGLISE et la vice-présidente, c'est au tour du monde des affaires de lâcher le président philippin, Joseph Estrada, accusé de corruption et de plus en plus isolé dans son refus de démissionner. Le ministre du Commerce, Manuel Roxas, a quitté son poste hier. Et les cinq conseillers économiques du président, y compris un ex-gouverneur de la banque centrale, ont décidé, selon leur entourage, de démissionner, ce qui porte un nouveau coup dur à Estrada, dont les rangs des partisans s'éclaircissent chaque jour davantage. Les investissements, notamment étrangers, stagnent et la bourse de Manille est en pleine dégringolade. Mercredi, le gouverneur de la banque centrale, Rafael Buenaventura, a averti que les Philippines allaient bientôt entrer en récession si la crise politique n'était pas réglée rapidement. — d'après AFP

### Sri Lanka | Les Tamouls discutent

LA NORVÈGE a relancé sa médiation au Sri Lanka et son émissaire, Erik Solheim, a rencontré Velupillai Prabhakaran, l'insaisissable chef des séparatistes tamouls qui se battent pour l'indépendance du nord du pays. C'est la première fois, du moins officiellement, que Prabhakaran s'entretient avec une délégation étrangère depuis sa rencontre au milieu des années 80 avec des diplomates indiens. Le leader a rencontré Solheim pendant deux heures mercredi et s'est déclaré prêt à des négociations sous conditions, ont déclaré hier les rebelles. Il suggère une désescalade du conflit, c'est-à-dire la fin des hostilités, le retrait de l'armée, la levée de l'embargo économique et la création de conditions de normalité dans le territoire tamoul. — d'après AFP

### Russie | Militarisation de l'espace

UNE CONFÉRENCE internationale sur les dangers de la militarisation de l'espace se tiendra le printemps prochain à Moscou sous l'égide des Nations unies, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères, cité par l'agence Ria Novosti. Le président russe Vladimir Poutine avait proposé l'organisation de cette conférence lors du Sommet du millénaire de l'ONU, qui s'était tenu à New York en septembre dernier. Le chef de l'État russe s'était alors alarmé « des plans visant à militariser l'espace », en faisant implicitement référence au projet américain de bouclier anti-missile (NMD). La Russie est fermement opposée à ce projet de défense nationale des Américains qui, selon elle, violerait le traité antimissile AMB et relancerait la course aux armements. Par ailleurs, la Chine a averti à l'avance, hier, le prochain président américain qu'elle n'accepterait aucune tentative de développement d'un NMD. — d'après AFP

## Gore tente de freiner Bush : la campagne redouble d'agressivité

d'après AFP

CHICAGO — Al Gore et George W. Bush redoublent leurs attaques personnelles à cinq jours du scrutin présidentiel et le candidat démocrate fait feu de tout bois pour essayer de freiner l'élan de son adversaire républicain.

Chacun tente de convaincre les incécis de faire pencher la balance en sa faveur dans cette course à la Maison Blanche qui est la plus disputée depuis quarante ans. Quasiement tous les sondages donnent une légère avance au candidat républicain.

De plus en plus agressif, le camp Gore a lancé hier à Scranton en Pennsylvanie une nouvelle campagne télévisée démolissant le bilan du gouverneur du Texas dans son État.

« Le Texas se trouve aujourd'hui à la 50<sup>e</sup> place (sur 50 États) pour la

santé familiale et à la 50<sup>e</sup> place en matière de qualité de l'air », note la publicité. George Bush « est-il prêt à diriger l'Amérique ? », conclut, caustique, le message.

Karen Hughes, porte-parole de l'équipe Bush, a qualifié cette salve médiatique d'« acte de désespoir ».

En Pennsylvanie, un État dont le collège électoral compte 23 des 270 voix qu'il faut obtenir pour se faire élire, Gore a accusé son rival de mettre en danger la prospérité américaine.

« Le 7 novembre, nous serons confrontés à l'un des choix les plus importants de l'Amérique depuis un demi-siècle, un choix aussi fondamental que celui de la prospérité », a-t-il affirmé.

À Chicago, bastion démocrate, plus de 50 000 personnes sont venues soutenir un Al Gore énergique : « Pour qui voulez-vous que votre président se batte ? Pour des

intérêts particuliers ou pour vous ? », a-t-il lancé sous les applaudissements de ses partisans, massés aux fenêtres des bureaux surplombant le lieu de l'assemblée. Stevie Wonder avait auparavant chauffé l'audience avec sa musique.

À quelques kilomètres de là, Bush était accueilli à Glen Ellyn par plusieurs milliers de personnes — près de 10 000 selon les organisateurs. Le gouverneur du Texas a salué « cette foule immense » et s'est exclamé : « La relève arrive dans cinq jours ».

« Ne craignez pas de parler à vos amis démocrates qui ont l'esprit ouvert et aux indépendants éclairés car ils savent, comme nous, qu'un jour meilleur est à l'horizon », a affirmé Bush.

À Saint-Charles dans le Missouri, le gouverneur du Texas a centré son message sur les retraités et la santé. Il a accusé son rival de vouloir « nationaliser » les soins

médicaux. « Voilà un homme qui veut que le gouvernement prenne des décisions d'assurance santé à la place des gens », a-t-il dit.

« Il affirme être pour un plan étape par étape visant à créer une couverture médicale universelle. Non mes amis, il est pour un bond vers la nationalisation des soins médicaux », a-t-il encore lancé.

Le gouverneur du Texas croit de plus en plus à ses chances, le 7 novembre. Selon une étude du Pew Research Center publiée hier, les Américains aussi. En effet, 48 % des électeurs s'attendent à une victoire du républicain alors que 38 % anticipent une victoire de Gore.

La confiance se renforce aussi dans les rangs républicains, où 78 % des partisans sont persuadés que Bush va emporter l'élection, et elle s'ébranle dans le camp démocrates où 63 % des partisans de Gore croient à la victoire de leur chef de file.

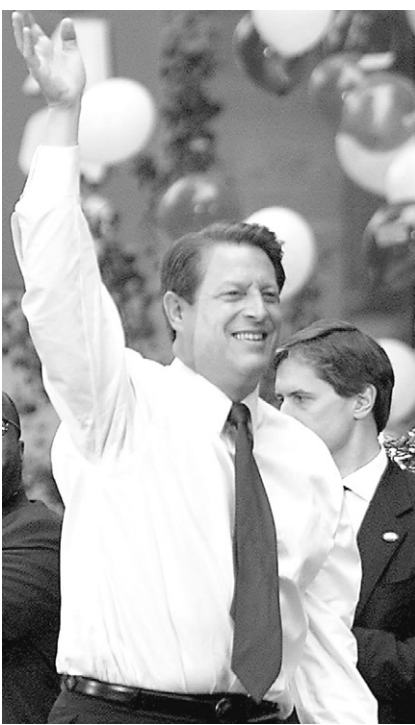


Photo REUTERS

Al Gore

ÉLECTIONS 2000 > 24 JOURS AVANT LE VOTE

# Ottawa doit être le « policier » de la santé, affirme Chrétien

VINCENT MARISSAL

TORONTO — Ottawa doit conserver son rôle de « policier » du système de santé, affirme Jean Chrétien, qui accuse Stockwell Day de vouloir laisser trop de liberté aux provinces.

« Quand M. Day était ministre en Alberta, ils ont imposé des frais modérateurs (aux usagers) et nous avons imposé des pénalités, et ils ont arrêté parce que nous n'envoyions pas le chèque dont ils avaient besoin. C'est ce que la loi nous permet de faire », a indiqué hier le chef libéral, qui a continué à reprocher au chef de l'Alliance canadienne de vouloir créer un réseau de santé privé parallèle.

En transférant aux provinces les points d'impôt nécessaires au financement de la santé, comme le propose l'Alliance canadienne, Ottawa perdrait son principal instrument de contrôle des provinces, croit M. Chrétien.

Mercredi, en dévoilant son « livre rouge », le premier ministre sortant est allé plus loin, précisant que le gouvernement fédéral doit être capable de « punir » les provinces si elles désobéissent aux cinq principes de la loi nationale sur la santé (un système accessible, gratuit, public, offrant la même disponibilité des soins partout et permettant la mobilité des citoyens d'une province à l'autre).

« Ce n'est pas punir, a-t-il expliqué hier à Burlington, en banlieue de Toronto, c'est les forcer à respecter la loi. Si vous allez avec votre voiture à 100 milles à l'heure dans une zone de 50, vous serez puni si vous êtes arrêté par la police. Ça ne veut pas dire que les policiers vous détestent ; ça veut dire qu'il faut respecter la loi. »

Donc, vous êtes le policier de la fédération ? lui a-t-on alors demandé.

« Ce n'est pas moi le policier de



photo PC  
Jean Chrétien s'est fait plâtrier, hier, à Toronto, alors qu'il visitait le centre de formation d'un syndicat de la construction.

la fédération, c'est la loi nationale sur la santé qui a été passée il y a à peu près 20 ans et que tous les gouvernements fédéraux, y compris les conservateurs à l'époque, faisaient respecter par tous les gouvernements. J'ai employé le mot « punir », ce n'est peut-être pas le bon mot, mais c'est la réalité. »

Décidé à tirer le maximum de capital électoral des tentations de l'Alliance canadienne pour un système de santé partiellement privé, le chef libéral demande à Stockwell Day comment il compte s'assurer du respect de la loi s'il n'a plus le bâton financier.

« J'attends toujours que M. Day réponde aux questions que je lui ai posées hier (mercredi), parce que dans le système qu'il propose, ce serait impossible pour le fédéral d'obliger les provinces à respecter les cinq conditions de la loi sur la santé », a-t-il indiqué en point de presse.

#### Un certain flou

Si la position de M. Chrétien sur la santé est claire et ferme, ses explications sur l'utilisation prochaine des surplus budgétaires, par contre, restent dans un certain flou

comptable que le premier ministre n'a pas su dissiper hier.

C'est que les libéraux promettent, dans leur nouveau livre rouge, de conserver leur approche 50-50, soit de consacrer au cours du prochain mandat la moitié des surplus aux baisses d'impôt et à la réduction de la dette, et l'autre moitié à des investissements sociaux et économiques.

Or le ministre Martin a déjà consenti des baisses d'impôt de l'ordre de 100 milliards pour les cinq prochaines années, en plus de réserver une trentaine de milliards pour le remboursement de la dette. Il faudrait donc, selon la formule libérale, qu'un nouveau gouvernement Chrétien investisse autour de 130 milliards dans de nouveaux programmes. Les engagements du minibudget et du livre rouge ne représentent qu'une trentaine de milliards. On est donc loin du compte, mais Jean Chrétien demande aux Canadiens de lui faire confiance. « Suivez-nous, vous verrez. Et si ça n'arrive pas au bout du prochain mandat, vous direz que nous n'avons pas tenu notre promesse », a-t-il lancé hier.

Selon M. Chrétien, il faut comptabiliser certaines dépenses courantes dans l'utilisation des surplus.

« Il y a bien des dépenses, reprend-il, qui ne sont pas annoncées dans le budget : à tous les ans, il y a une augmentation des pensions de vieillesse, ce sont des dépenses du gouvernement. À tous les ans, il y a les augmentations de salaire des fonctionnaires. Il y a l'expansion du gouvernement, et des programmes que l'on a annoncés et qui ont des coûts, d'autres qui en ont moins. Ce n'est pas un dollar divisé en deux. C'est une balance entre paiement de la dette, réduction des impôts, investissements dans les programmes sociaux et économiques. »

## PENDANT CE TEMPS...

### Les Chrétienneries: un best-seller

JEAN Chrétien moins populaire que son parti ? Pas sûr ! Car si plusieurs affirment que le chef du Parti libéral a fait son temps, que penser du succès remporté par le recueil du journaliste Pascal Beausoleil consacré à ses plus savoureuses déclarations. En librairie depuis environ deux mois, la petite plaquette *Les Chrétienneries* s'est vendue à près de 10 000 exemplaires, un succès incontestable quand on sait qu'un ouvrage vendu à 3000 exemplaires est habituellement consacré best-seller au Québec.

### McCallum élu

LES ÉLECTIONS n'auront lieu que le 27 novembre, mais l'Alliance canadienne a déjà consacré le candidat vedette du Parti libéral John McCallum élu dans le comté ontarien de Markham. Dans un document d'information rendu public mardi, l'Alliance s'en prend avec verve à ce qu'elle considère comme un manque d'efforts du gouvernement fédéral pour réduire la dette nationale de 565 milliards. « Même l'économiste de la Banque Royale John McCallum, aujourd'hui DÉPUTÉ libéral dans Markham, estime que trois milliards est un montant beaucoup trop faible (comme remboursement annuel de la dette) », écrivent les alliés dans leur document. Or, l'économiste en chef de la Royale se présente pour la toute première fois de sa vie comme candidat aux élections.

### Toujours prêt!

QUE FONT les fonctionnaires d'Élections Canada lorsqu'il n'y a pas d'élections dans l'air ? « On nous dit souvent qu'on joue aux cartes », s'esclaffe le porte-parole du vénérable organisme, Pierre Blain. Bien sûr, ceux qui croient cela ont tout faux. « Entre les élections, on prépare la prochaine. Parce qu'un de nos mandats, c'est d'être toujours prêts », rappelle M. Blain. Avec les changements technologiques, les 56 employés permanents doivent toujours demeurer à jour et peaufiner les outils de travail. Et puis, chaque année compte une ou deux élections partielles qu'il faut bien organiser. Enfin, Élections Canada remplit également un mandat international, notamment en donnant des outils de travail aux pays en voie de développement. À l'heure actuelle, par exemple, l'organisme fait partie d'un groupe de travail appelé Démocratie et Francophonie.

### Le Bloc pense aux sans-abri

RÉACTION du Bloc québécois à notre article d'hier sur la candidature possible d'un itinérant. Le parti souverainiste affirme qu'il veut donner une voix aux exclus de la société. Son porte-parole en la matière, Éric Cimon, est candidat bloquiste dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. « Actuellement, au Québec, il y a suffisamment de ressources pour assurer un gîte pour la nuit et au moins un repas aux itinérants. Mais on est rendu à la limite de ces ressources. Bientôt, il n'y en aura plus assez. On doit donc planifier des interventions concrètes dans le domaine et déterminer comment les faire », explique M. Cimon, 30 ans. Ce dernier connaît bien la réalité de la rue car, au moment d'être recruté par le Bloc, il était responsable de la promotion au journal *L'itinéraire*. En entrevue à *La Presse*, M. Cimon a estimé que les sommes récemment consacrées par le gouvernement libéral aux problèmes sociaux étaient loin d'être suffisantes pour répondre aux besoins.

André Duchesne

## LES CHEFS AUJOURD'HUI

- > Le premier ministre Jean Chrétien passe la journée dans la région de Montréal. Vers 10h30, il sera au bureau de campagne du député de Brossard-La Prairie, Jacques Saada, au 7005 boul. Taschereau. En début de soirée, il se rendra aux locaux de campagne du candidat Claude Vigneault, au 1394 Beauvoir est. M. Chrétien doit revenir dans la région dimanche.
- > Le chef du Bloc québécois fait campagne à Québec. Il y présentera la plate-forme électorale du Bloc en matière d'économie et de finances. M. Duceppe sera en Abitibi samedi, et à Montréal en fin de semaine.
- > Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, revient en Ontario, où il annonce le gros de ses efforts.
- > Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, est à Toronto.
- > Le chef du NPD, Alexa McDonough, fait campagne à Victoria, Whitehorse et Edmonton.

## CE QU'ILS ONT DIT

### Une ou deux vitesses?

Jean Chrétien, Ottawa, 2 novembre 2000

« J'AIMERAIS poser quelques questions au chef de l'Alliance-Reform. Comment peut-il réconcilier son appui à la Loi canadienne sur la santé et sa promesse d'éliminer les transferts en argent du gouvernement fédéral ?

« Deuxièmement, une fois qu'il aura mis un terme aux transferts en argent, comment récriera-t-il la partie de la Loi sur la santé, qui parle des conditions que les provinces doivent satisfaire pour recevoir l'argent du gouvernement fédéral ?

« Troisièmement, récriera-t-il les parties 18 et 20 de la loi, qui expliquent comment l'argent peut être retenu si une province impose des frais modérateurs ou une facturation supplémentaire, comme le gouvernement de M. Day l'a fait ? Quelle serait la pénalité ? Est-ce que chaque gouvernement provincial déciderait lui-même ?

« Je leur dis que le peuple canadien a besoin d'avoir réponse à ces questions. Pas d'insultes, juste des réponses claires. Je ne demande pas aux Canadiens de deviner les intentions de l'Alliance. Je leur demande de lire les documents.

« Dans leur programme électoral, c'est très clair. À la page 15, ils disent : « Un gouvernement de l'Alliance canadienne sera prêt à négocier le transfert de points d'impôt aux provinces pour le financement des soins de santé. » (...) Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Premièrement, la fin des transferts en argent du gouvernement fédéral pour la santé, et deuxièmement, la fin du rôle du gouvernement fé-

déral dans l'application de la Loi canadienne sur la santé. »

Stockwell Day, Calgary, 2 novembre 2000

« CHAQUE FOIS que nous rappelons aux gens la performance des libéraux dans le domaine de la santé, on nous accuse de parler d'un système à deux vitesses. Nous ne parlons pas de cela. L'Alliance canadienne appuie clairement la Loi canadienne sur la santé, ses cinq principes. Nous voulons même ajouter un sixième principe, en vertu duquel le niveau de financement fédéral serait garanti par la loi, de sorte que jamais un gouvernement fédéral ne pourrait faire ce que les libéraux ont fait en 1995, c'est-à-dire assommer le système de santé en réduisant de 33 %, d'un coup, les sommes attribuées à la santé. Nous ne devons jamais laisser cela se produire à nouveau !

« Nous parlons très clairement de travailler en coopération avec les provinces dans le domaine de la santé. De fixer, en collaboration avec elles, des normes et des outils de mesure. De mettre en place un mécanisme de résolution des différends, comme on en voit dans les relations de travail ou dans les accords commerciaux. Il nous faut une approche de coopération en matière de soins de santé, et l'Alliance canadienne y parviendra.

« C'est pourquoi, quand nous parlons des 25 milliards de dollars qui ont été retirés du système de santé, ça dérange les libéraux fédéraux. Ils ne veulent pas qu'on mette en évidence leur performance. Mais c'est quelque chose dont il faut se souvenir. »

## La « Stratégie sur les stupéfiants » du livre rouge reste vague

ANDRÉ DUCHESNE

LA « STRATÉGIE nationale sur les stupéfiants » que propose le Parti libéral du Canada dans son livre rouge est pour le moment comme un joint de marijuana qu'on laisserait brûler dans un cendrier : l'odeur est intéressante, mais on attend toujours les effets.

Dans son plan d'action lancé mardi à Ottawa, le Parti libéral s'engage à lutter contre le crime organisé, notamment par l'injection de 420 millions en quatre ans dans une stratégie antidrogue. Le but : « réduire tant l'offre que la demande de stupéfiants et sévir contre le crime organisé ».

Cette guerre à la consommation de drogues s'ébauchera sur trois fronts, indique-t-on dans le document : la prévention, le traitement et la réadaptation. Certaines actions ont déjà été définies, comme la création de tribunaux spécialisés dans le traitement de la toxicomanie.

Mais, au-delà de ces énoncés qui tiennent en quelques paragraphes,



PHOTOTHÈQUE La Presse ©  
Dans son plan d'action lancé mardi, à Ottawa, le Parti libéral s'engage notamment à injecter 420 millions dans une stratégie antidrogue.

comment cette stratégie s'appliquera-t-elle concrètement et comment les 420 millions annoncés seront-ils dépensés ? Tout cela reste en bonne partie à déterminer.

« Nos engagements sont fermes, assure Sophie Galerneau, porte-parole à l'instance nationale du parti. Toutefois, nous aurons à discuter

avec les provinces et les groupes concernés afin de nous indiquer comment mieux diriger cet argent. Le dialogue est déjà entamé dans certains domaines. »

À l'Association canadienne de police, on aurait quand même voulu que les libéraux soient plus explicites. « De façon générale, nous sommes satisfaits de voir qu'ils répondent à plusieurs de nos préoccupations, mais les énoncés concernant la lutte antidrogue demeurent très généraux. C'est un langage fleuri dont on ne peut même pas évaluer les détails », soutient l'agent exécutif de l'organisme, David Griffin.

Quant aux engagements financiers, ils sont à ses yeux insuffisants.

À l'Université de Montréal où elle est professeure émérite à l'École de criminologie, Marie-Andrée Bertrand trouve également « extraordinairement vague » certains énoncés de cette stratégie. Elle estime toutefois « intelligent » le fait que le document ne fasse pas de la lutte contre le crime organisé une simple affaire de stratégie antidrogue.

## SONDAGE

PLC: 45%;  
Alliance: 29%

Les électeurs restent sur leurs positions

ANDRÉ PRATTE

UN SONDAGE publié hier par la firme Environics indique que les intentions de vote n'ont pas bougé au Canada depuis les sondages publiés la semaine dernière. Ce sondage, réalisé entre le 26 et le 30 octobre dernier, accorde au Parti libéral 45 % des intentions de vote des électeurs décidés, contre 29 % pour l'Alliance canadienne.

Par rapport à la précédente enquête de la même firme, le vote libéral est stable, et celui de l'Alliance augmente de 4 points. Sauf que cette enquête-là avait commencé bien avant le déclenchement des élections.

Si l'on compare les données du dernier Environics à celles des sondages plus récents (EKOS, Ipsos-Reid), réalisés durant la première semaine de la campagne électorale, l'opinion des électeurs ne semble pas avoir changé. L'Alliance se situe autour de 30 %, le Parti libéral autour de 45 %. Le Parti conservateur et le NPD sont en grande difficulté, avec chacun environ 7 % du vote.

Au Québec, le sondage Environics accorde 45 % du vote au PLC et 45 % au Bloc québécois. En Ontario, les libéraux maintiennent une forte avance (55 % contre 29 %), de même que dans les provinces de l'Atlantique (55 % contre 22 % pour le Parti conservateur). En Alberta, la domination de l'Alliance canadienne est totale (64 % du vote, contre 21 % pour le Parti libéral). L'Alliance mène aussi en Colombie-Britannique, tandis que la course est serrée dans les Prairies.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1339 personnes. Au niveau national, la marge d'erreur est de plus ou moins 2,7 %, 19 fois sur 20. Au Québec, 302 personnes ont été interrogées, ce qui produit des résultats précis à 5,8 % près, 19 fois sur 20.

La question était la suivante : Si des élections générales avaient lieu aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ?

Le Parti libéral, le Parti progressiste-conservateur, le Nouveau Parti démocratique, l'Alliance canadienne, le Bloc québécois.

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ?  
Courrier électronique:  
elections@lapresse.ca

ÉLECTIONS 2000 > 24 JOURS AVANT LE VOTE

CHAUD !  RICHMOND-ARTHABASKA

# Le dernier des bleus

## Le conservateur André Bachand lutte pour sa survie

ANDRÉ DUCHESNE

VICTORIAVILLE — Richmond-Arthabaska est au Québec ce que le village d'Astérix était à la Gaule sous l'empire romain. Après les défections de Diane Saint-Jacques (Shefford) et David Price (Compton-Stanstead), ce comté fédéral est le seul demeurant aux mains du Parti conservateur au Québec. Mais pour combien de temps ?

Le député sortant, André Bachand, est confiant de recevoir encore l'appui de la majorité des quelque 72 000 électeurs dispersés sur un territoire de 3418 kilomètres carrés. Pour cela, il devra faire le plein des votes fédéralistes.

« Les fédéralistes, quelle que soit leur allégeance, veulent un député fédéraliste. On doit donc travailler très fort et faire sortir ce vote, surtout chez ceux qui ont le Canada pour pays, mais le Québec dans le cœur. Les conservateurs répondent à leurs attentes », explique le député sortant.

La commande est de taille, d'autant plus qu'il s'attend à perdre des votes aux mains de son rival de l'Alliance, Philippe Ardilliez, ex-organisateur conservateur.

Le candidat du Bloc québécois, André Bellavance, ne semble pas s'intéresser à cette division du vote fédéraliste qui lui serait avantageuse. Il préfère dire que son adversaire a profité de l'effet Charest en 1997 et, surtout, que s'il est réélu, Bachand risque de se retrouver dans un parti comptant moins de 12 députés, donc marginalisé en Chambre.

« Le Bloc est de loin le mieux placé pour représenter les intérêts des Québécois », raconte-t-il en entrevue dans un restaurant d'Asbestos, fief de son adversaire Bachand, qui y fut maire durant 11 ans.

### On vote pour l'homme

Dans la population, on s'attend à une lutte entre le Bloc et le Parti conservateur. Les noms de Bachand et de Bellavance reviennent souvent dans les commentaires.

Les libéraux ? Jean Chrétien a fait son temps, dit-on. Et le candidat Aldéi Beaudoin

est peu visible. Le long des routes d'ailleurs, seuls des panneaux de MM. Bachand et Bellavance ont été aperçus. Le quotidien *La Tribune* prédisait également une lutte à deux la semaine dernière.

Ici, on vote pour l'homme avant le parti, confient plusieurs électeurs qui donnent en exemples l'ancien chef du Crédit social, André Fortin, (décédé en 1977), le député péquiste d'Arthabaska, Jacques Baril, et le libéral (provincial) Yvon Vallières, dans Richmond.

À ce chapitre, Bachand semble partir gagnant. « Tout le monde lui prédit une victoire, sauf qu'on déplore qu'il soit dans le mauvais parti », lance Paul Fortin, rencontré dans un restaurant de Victoriaville. « C'est sûr que c'est plus difficile dans l'opposition, mais il sait frapper aux bonnes portes », jure son voisin de table Gérard Garneau.

André Bellavance se défend d'être moins populaire que son adversaire conservateur. « Je suis très connu parce que mon père a été le premier agent officiel de Jacques Baril, par mon travail à la radio et parce que j'ai été durant trois ans l'adjoint politique de Jean Landry (député du Bloc de 1993 à 1997) », avance-t-il.

Autre avantage du Bloc, une solide base de souverainistes. Les comtés provinciaux de Richmond et d'Arthabaska ont voté pour le OUI à 53,9 % et 56,3 % au référendum de 1995.

André Bachand estime que la lutte électorale se fera à trois. Il avoue candidement être présentement « en excellente troisième place » dans les sondages. « Mon but est de passer deuxième au début de la semaine prochaine et bien sûr premier le 27 novembre. »

Pour cela, il devra convaincre bien des électeurs indécis, désintéressés ou désabusés. Comme Olina Laroche, une résidente de la Villa du Parc de Warwick que le député a visitée en compagnie de Maureen McTeer, épouse de Joe Clark, cette semaine. « On a d'autres choses à faire, comme des travaux manuels et des mots croisés », lance gentiment M<sup>me</sup> Laroche.



Le dernier député conservateur du Québec, André Bachand, a fait campagne cette semaine en compagnie de la femme du chef Joe Clark, Maureen McTeer.



Le candidat du Bloc, André Bellavance.

# Le Bloc pourrait « faire chanter » un gouvernement minoritaire, dit un député bloquiste

ALEXANDRE SIROIS

THETFORD MINES — Le Bloc québécois pourrait faire chanter un gouvernement canadien minoritaire dans le but de servir « les intérêts supérieurs du Québec », a affirmé hier soir le député bloquiste de Frontenac-Mégantic, Jean-Guy Chrétien.

« On pourrait, jusqu'à un certain point, faire chanter le parti qui dirigera le prochain Parlement » s'il est minoritaire, a déclaré M. Chrétien à la suite d'une rencontre avec les militants de sa circonscription, en compagnie de Gilles Duceppe, à Thetford Mines.

« Il faut prendre le chantage dans le bon sens du terme : c'est travailler pour le Québec et les intérêts supérieurs du Québec, en négociant toujours plus pour le Québec », a ajouté M. Chrétien, qui a précisé qu'avec « la balance du pouvoir », le Bloc pourrait no-

tamment en profiter pour exiger le déménagement au Québec d'usines ontariennes de fabrication d'automobiles.

« On pourrait peut-être dire : écoutez, on aimerait bien en avoir 24 %. S'il y en a 20 au total, le quart de ça, ce serait cinq. Alors organisons-nous, dans le futur, pour qu'il y ait des usines de fabrication d'automobiles au Québec. Pour qu'on ait notre juste part », a lancé M. Chrétien.

Le député a aussi souligné que le Bloc pourrait appuyer des projets de loi du parti au pouvoir en échange d'un appui à certaines propositions bloquistes. « Ce serait une façon de négocier, a dit le député. On aurait plus d'importance. On aurait un pouvoir, évidemment, et ce serait un drôle de cadeau qu'on pourrait se donner. »

Plus tard en soirée, le député a diffusé un

bref communiqué dans lequel il indiquait que « ses paroles ont dépassé sa pensée. »

Quoi qu'il en soit, les propos de M. Chrétien ont mis un peu de piquant dans une journée sans rebondissement, consacrée à l'agriculture, pendant laquelle le chef du Bloc a sommé Ottawa de se porter à la défense des producteurs canadiens de lait, de volaille et d'œufs, devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

« Il nous faut absolument avoir des gens qui défendent notre façon de faire, parce que ça donne une industrie en plein développement, qui offre des produits de qualité à des coûts les plus bas au monde », a déclaré le chef du Bloc québécois, en après-midi, lors d'un point de presse à Plessisville.

La « façon de faire » menacée par la mondialisation, selon M. Duceppe, en visite à la ferme Baril & Frère, c'est ce qu'on appelle la

gestion de l'offre. Dans le cas des fermes laitières, par exemple, cela signifie que tous les producteurs se regroupent sous le chapeau de la Fédération des producteurs de lait, uniformisent les conditions de vente de leur produit, et partagent les risques et les coûts.

M. Duceppe a rappelé que les États-Unis souhaitent faire disparaître le système canadien de gestion de l'offre « pour avoir accès à nos marchés ». Il a ensuite soutenu que le gouvernement fédéral avait déposé un document « portant sur l'ouverture des marchés » devant l'OMC, en juin dernier, « dans lequel il contredit (sa) position de demeurer fermement pour la gestion de l'offre ».

« On ne parle pas de folklore quand on parle d'agriculture. C'est une véritable industrie qui s'attend à être défendue, dans le cadre de ces négociations (de l'OMC), telle une véritable industrie », a dit le chef du Bloc.

## Le CPQ accuse Chrétien d'« arrogance »

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Conseil du patronat du Québec juge « arrogante » l'attitude du premier ministre Jean Chrétien dans le dossier des congés parentaux.

Prenant fait et cause pour le gouvernement québécois, le CPQ accuse le gouvernement fédéral d'avoir fait de l'assurance-emploi un « fourre-tout » aux allures d'aide sociale dont les surplus considérables servent à financer « toutes sortes de programmes ».

Dans un mémoire préparé en septembre mais soumis en commission parlementaire à Québec, hier, le CPQ demande au gouvernement québécois de ne pas « perpétuer les erreurs que le gouvernement canadien s'entête à commettre en assimilant les congés parentaux à une situation de chômage ».

Le CPQ laisse entendre qu'Ottawa agit de mauvaise foi dans cette affaire et suggère de contrer l'attitude de M. Chrétien. « Il faut mettre un frein à l'attitude que nous qualifions d'arrogante du premier ministre du Canada dans ce dossier », affirme le CPQ.

L'organisme ajoute que les commentaires de M. Chrétien « nous portent à croire qu'il cherche à se soustraire de la négociation en arguant que Québec a manqué le bateau ». Le conseil juge aussi qu'en lançant son programme le 31 décembre prochain, Ottawa veut « prendre Québec de court ».



photo DENIS COURVILLE, La Presse

## Vandalisme et racisme

Le député libéral de Brossard-La Prairie, Jacques Saada, a été choqué par les actes de vandalisme commis sur plusieurs de ses affiches électorales. Des inconnus y ont peint, en jaune, l'étoile de David et la croix gammée, symboles de la répression contre les Juifs. D'origine juive, M. Saada déplore ce geste « inacceptable, tellement contraire à tout ce que j'essaie de faire. »

## LE « LIVRE ROUGE » CONTRE « IL FAUT QUE ÇA BOUGE »



PLC  
«Un meilleur avenir pour tous»

Maintenant qu'ont été publiés officiellement les programmes politiques des deux principaux partis qui se font la lutte pour prendre le pouvoir à Ottawa, nous sommes en mesure de les comparer une fois pour toutes pour vous, chers lecteurs. Voici le fruit de nos scientifiques observations.



Alliance  
«Il faut que ça bouge»

	PLC	Alliance
Nombre de pages du programme	32	23
Nombre de photos du chef	1	10
Nombre de photos du chef en patins à roulettes	0	1
Nombre de drapeaux du Canada	4	0
Espace consacré aux baisses d'impôts	10 lignes	4 pages
Espace consacré aux promesses en matière de santé	4 pages	3 pages
Espace consacré aux autochtones	58 lignes	49 lignes
Nombre de fois qu'on retrouve le mot Internet	29	2
Nombre de fois qu'on retrouve le mot Alliance	1	68
Nombre de fois qu'on retrouve le mot libéral	110	0
Nombre de feuilles d'érable miniatures	7 (rouges)	27 (vertes)

(Compilé par Marie-Claude Lortie)

## Les trois ténors de retour sur la même scène

ALEXANDRE SIROIS

Les trois ténors de la souveraineté se retrouveront sur la même scène, quelques jours avant les élections du 27 novembre prochain, afin de donner un coup de pouce au Bloc québécois.

Les organisateurs du Bloc réuniront Lucien Bouchard, Gilles Duceppe et Jacques Parizeau à Montréal, lors d'une assemblée

publique qui devrait avoir lieu le 19 novembre.

Il s'agira du premier événement auquel participent ensemble les trois hommes depuis le rassemblement organisé afin de dénoncer le renvoi à la Cour suprême sur la sécession du Québec, en février 1998.

« L'événement précédera un blitz intensif du Bloc dans les régions du Québec », a indiqué à *La Presse* un porte-parole de la formation politique de M. Duceppe.

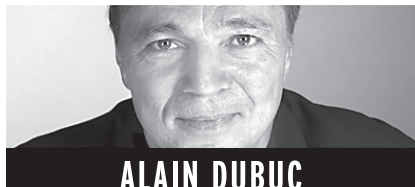
VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information  
 ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Les dés pipés



ALAIN DUBUC  
 adubuc@lapresse.ca

Un certain nombre de règles encadrent d'habitude le fonctionnement des commissions. L'une de ces règles, la plus fondamentale, est que les commissaires écoutent ce que les gens ont à dire avant de dégager des consensus et de formuler des pistes d'action.

La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec s'est significativement écartée de ces principes élémentaires de fonctionnement démocratique. Dès sa nomination, son président, Gérard Larose, avait multiplié les déclarations publiques où il livrait déjà sa vision du débat linguistique, teintée d'inquiétude et de sentiment d'urgence. Et cette semaine, quelques heures à peine après le début des audiences, il disait avoir déjà conclu à la nécessité d'une refonte en profondeur de la Charte de la langue française. Cela ne s'est jamais vu.

Mais faut-il s'en étonner? Les professions de foi de M. Larose sont l'aboutissement logique de la mécanique perversité qui a mené à ces États généraux. Elles confirment ce dont on pouvait se douter, que tout est arrangé avec le gars des vues.

L'idée des États généraux a en effet germé dans un contexte profondément partisan, une crise interne du Parti québécois. Pour désamorcer la fronde des éléments les plus radicaux du parti qui voulaient forcer un débat sur le durcissement des lois linguistiques, le gouvernement Bouchard a choisi de tenir des États généraux.

À ce point de départ partisan, se sont ajoutées les pressions politiques qui ont coloré les règles du jeu qui encadrent les travaux de la commission. La ministre responsable de la langue, Louise Beaudoin, dans le document du groupe de travail ministériel qui a donné naissance aux États généraux, a pro-

posé une vision partisane de la situation linguistique: «La langue française est toujours menacée au Québec. Et c'est en pensant à la fragilité des acquis de notre société que nous devons commencer cette réflexion sur l'avenir de la langue française.» C'est sur cette base alarmiste qu'a été défini le mandat de la commission, que l'on a chargé d'examiner une révision de la charte. La table était mise.

Ce biais a enfin été confirmé par le choix du président de la commission. Au lieu de faire appel à quelqu'un dont la réserve aurait permis de dégager des consensus crédibles, le gouvernement Bouchard, avec une effarante absence de jugement, a choisi Gérard Larose, un homme connu pour son ardeur militante en la matière, et peu connu pour ses capacités d'écoute. Nous pouvons difficilement oublier cette véritable perle de M. Larose, peu porté aux nuances: «Si un Martien débarquait au Québec, je ne suis pas certain qu'il découvrirait spontanément qu'il est en terrain francophone.»

Or la vision alarmiste de la ministre Beaudoin et de M. Larose est loin de faire consensus. La majorité des citoyens ne veut pas rouvrir le dossier linguistique. La plupart des spécialistes ne partagent pas les points de vues apocalyptiques des chercheurs dont le gouvernement Bouchard s'est inspiré sur la fragilité des acquis du français.

C'est d'ailleurs cette absence d'inquiétude qui explique le militantisme de M. Larose. Une commission normale n'a pas à faire la démonstration de son utilité: Michel Clair, par exemple, qui se penche sur les services de santé, n'a pas à convaincre de la nécessité de réorganiser le réseau. Mais dans le cas de la langue, M. Larose est dans la situation très malsaine où il doit contribuer à créer un sentiment d'urgence pour justifier sa pertinence.

Peut-on, dans de telles conditions, s'attendre à ce que cette commission puisse être ouverte à des lectures autres que la vision alarmiste des courants les plus radicaux? Non. Les dés sont pipés. Des études biaisées, un document biaisé, une commission au mandat biaisé présidé par un homme qui proclame ses biais.

De Jérusalem au Canada



AGNÈS GRUDA  
 agruda@lapresse.ca

La politique étrangère du Canada n'est pas un thème propre à alimenter des débats électoraux enflammés. Mais avec ses attaques répétées contre le gouvernement Chrétien pour la position qu'il a prise face au Proche-Orient, Stockwell Day aura réussi à en faire un enjeu électoral. À un point tel que les libéraux ont peut-être déjà commencé à mollir sous la pression.

M. Day reproche au gouvernement libéral d'avoir appuyé une résolution votée le 7 octobre par le Conseil de sécurité de l'ONU et qui, selon l'Alliance Canadienne, constitue une condamnation injuste et partielle à l'égard d'Israël. Opinion partagée par le *National Post* qui a consacré deux éditoriaux à ce sujet, et qui est allé jusqu'à affirmer qu'en votant en faveur de la résolution 1322, le Canada encourage l'antisémitisme.

Qu'en est-il en réalité? La résolution, qui a reçu l'appui de tous les autres membres du Conseil de sécurité, à l'exception des États-Unis, condamne tous les actes de violence, mais reproche spécifiquement à Israël d'avoir commis un «acte de provocation», puis d'avoir déployé une «force excessive» contre les Palestiniens.

Trop dur, ce texte? Rappelons-nous: la nouvelle Intifada venait tout juste d'éclater, l'armée israélienne avait mené quelques attaques sanglantes non seulement contre les tireurs du Tanzim (organisation armée palestinienne), mais aussi contre des manifestants armés de lance-pierres. Et les victimes se trouvaient presque exclusivement du côté palestinien.

Quant à la provocation, elle a bel et bien eu lieu. Le gouvernement israélien aurait pu empêcher le chef du Likoud, Ariel Sharon, d'aller se promener sur l'Esplanade des Mosquées. Il ne l'a pas fait. Et comme on pouvait le prévoir, cette entreprise a fourni l'étincelle à partir de laquelle tout s'est embrasé.

Plus loin, la résolution décrit Israël comme une «puissance occupante». Cette formulation a elle aussi suscité des critiques. Mais elle correspond à la réalité. Le Canada s'est d'ailleurs toujours opposé à toute tentative d'annexion des territoires conquis en 1967.

Alors où est le problème? En bonne partie dans nos boîtes à scrutin. La résolution a heurté une partie de la communauté juive du Canada et Stockwell Day a décidé de s'en servir pour gagner des votes dans quelques circonscriptions traditionnellement libérales. Cela a fichu une peur bleue dans quelques fiefs libéraux de Toronto, rapportait cette semaine le *Globe and Mail*. Tellement que le coprésident de la campagne libérale, David Smith, s'est senti obligé d'afficher des réserves à l'égard d'une résolution adoptée par son propre gouvernement.

Depuis le 7 octobre, l'ONU a adopté deux autres résolutions sur le Proche-Orient. La première, votée à la Commission des droits de l'homme, dénonce les «exécution de masse» et les «crimes contre l'humanité» qui auraient été commis par Israël. Plusieurs pays, dont le Canada, ont refusé de souscrire à cette dramatisation du conflit. Avec raison: ce qui se passe au Proche-Orient arrache le coeur, mais sur l'échelle des atrocités, on est quand même loin du Rwanda.

La seconde a été votée la semaine dernière par l'Assemblée générale de l'ONU et elle reprend grosso modo les termes du Conseil de sécurité. Pourquoi cette fois le Canada a-t-il préféré ne pas donner son appui? Au bureau du nouveau ministre John Manley, on affirme que cette discrétion était alimentée par un souci d'efficacité: la première résolution n'a pas aidé à calmer les esprits, on a décidé que ça ne donnait rien.

Il est vrai que depuis le 7 octobre, la dynamique de la violence s'est accentuée. Il y a eu le lynchage de deux soldats israéliens par une foule déchaînée. Hier, un attentat terroriste s'est produit en plein coeur de Jérusalem. Mais un autre événement a pu contribuer à assouplir la position canadienne: Jean Chrétien a déclenché des élections et son rival Stockwell Day a entrepris de faire du millage avec le conflit israélo-arabe.

JEAN CHRÉTIEN NOUS PRÉSENTE SON LIVRE ROUGE



«ET À CE MOMENT-ICI, MON GOUVERNEMENT S'OCCUPE AUSSI DE L'ENVIRONNEMENT EN RECYCLANT DU VIEUX PAPIER!»

Droits réservés

Serge.Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un territoire pour les autres

PLUSIEURS ROUTES peuvent être utilisées par tous, que ce soit par les voitures, les camions, les bicyclettes et les piétons. Mais l'accotement que doivent utiliser les piétons et les cyclistes est souvent à craindre. Il est habituellement délimité par une ligne blanche, mais plusieurs automobilistes empiètent sur ce territoire. Comment s'aventurer sur une route sans trottoir ou piste cyclable au risque d'être happé ou effleuré par un véhicule? Je crois que certaines routes restent dangereuses pour les piétons et les cyclistes et que l'on devrait peut-être les élargir ou mettre un maximum de sécurité pour la personne. À mon avis, on ne privilégie pas assez la sécurité des piétons et des cyclistes.

Evelyne RONDEAU  
 Ile Dupas

De grandes failles

LA CHUTE du titre de Nortel a mis en évidence deux grandes failles dans la réglementation de la commission des valeurs mobilières.

1- Le droit d'équité d'accès à l'information a été lésé. Les organismes de placement ont eu accès au rapport trimestriel de Nortel à un moment favorable pour eux, mais pas pour le public investisseur. On me dit que ces pratiques sont interdites aux États-Unis. Quand on diffuse des résultats trimestriels, on devrait le faire pour tout le monde!

2- Le droit d'équité dans l'intervention sur nos investissements a été lésé. Durant quelques heures, des organismes de placement ont pu transiger en vase clos et faire chuter Nortel sans que nous ne puissions intervenir.

Inutile d'évoquer:  
 - la rapidité de la chute du cours;  
 - ni la remontée probable de celui-ci;  
 - ni la nécessité d'avoir une approche d'investisseur à long terme, pour nier au public son droit d'intervention: le principe d'équité demeure incontournable.

Quand la «bourse» est fermée, elle devrait l'être pour tout le monde!

Georges TREMBLAY  
 Beauport

Grosse confusion

CERTAINS ÉLECTEURS ont indiqué qu'ils étaient tentés de ne pas voter pour le Bloc québécois, afin de «punir» le gouvernement québécois ou de lui lancer un avertissement, que ce soit à propos des fusions municipales ou pour d'autres raisons.

À mon avis, cette attitude repose sur une grosse confusion. Même si le Bloc québécois et le Parti québécois sont des partis frères, les enjeux d'une élection fédérale sont particuliers. Il s'agit avant tout de porter un jugement sur le gouvernement fédéral sortant et d'examiner les enjeux globaux de cette élection, tant sur les plans économiques que sociaux, constitutionnels et autres.

L'existence du Bloc québécois a permis aux Québécois souverainistes de cesser de voter de ma-

nière schizophrène à Ottawa et d'être conséquents avec leurs choix politiques fondamentaux.

Une faible performance du Bloc québécois n'entraînerait pas une attitude plus souple du gouvernement du Québec dans le dossier des fusions municipales ni dans aucun autre dossier, mais rendrait tout simplement le gouvernement Chrétien plus arrogant, si la chose est possible.

Jacques FOURNIER  
 Montréal

Le «vrai» pays de Galles

DANS UN TEXTE de Mario Roy publié récemment dans *La Presse*, celui-ci affirme que le pays de Galles est une «contrée de prolétaires, peuplée de moutons et inondée de pluie».

Le pays de Galles est, comme son nom l'indique, un pays. Moi qui suis galloise, qui y suis née, je compte parmi les membres de ma famille, des prolétaires, des enseignants, des chercheurs, des journalistes, des hommes et femmes d'affaires, des fonctionnaires, des retraités, des enfants d'âge préscolaire, des élèves et des étudiants. Point de moutons pourtant et peu d'inondations.

J'ai en revanche le plaisir de vous apprendre que nous sommes plusieurs à parler et écrire le français (en plus de l'anglais et souvent du gallois, voire d'autres langues encore) au moins aussi bien sinon mieux que Mario Roy.

MAÏR VERTHUY  
 professeure



Photo Rémi Lemée, La Presse®

Pour diverses raisons, tous les élèves du Québec n'ont pas accès aux écoles sélectives, publiques ou privées.

Bulletin des écoles: un futile exercice?

SOUIGNANT LES PROPOS des chercheurs de l'Institut Fraser et ceux de l'Institut économique de Montréal, *La Presse* rapportait qu'un des objectifs de la diffusion de leur Bulletin des écoles du Québec était d'aider les parents à choisir une institution pour leurs enfants de manière éclairée...

Quel éclairage? Y avait-il encore un parent au Québec qui ignorait que les écoles qui sélectionnent leurs élèves sur la base des performances académiques remettent davantage de diplômes que celles qui accueillent tous les élèves sans distinction?

Sachant que, dans la très grande majorité des régions, il n'existe qu'une école publique offrant le secondaire V, que reste-t-il comme choix aux parents? Payer pour l'école privée? Déménager? Trouver une École d'éducation internationale? Et encore faudrait-il que leurs enfants performant pour qu'ils y soient acceptés!

C'est une vérité de La Palice, par faute de talent ou par faute de motivation, ou encore pour des raisons culturelles ou sociales, tous les élèves du Québec n'ont pas accès aux écoles sélectives,

privées comme publiques. Alors, à défaut d'éclairer les parents, à quoi a servi le futile exercice de l'Institut économique de Montréal, sinon que de confirmer que dans les écoles que fréquentent les raccrocheurs, les allophones, les moins doués, les moins nantis, les mésadaptés, les défavorisés et tous ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, l'accès au diplôme est moins spontané?

Jean DUMAIS  
 Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord

FORUM ÉLECTORAL

Regarder par la fenêtre

VENDREDI DERNIER, je me réveille comme tous les matins en écoutant la radio. Ce matin-là, on diffuse une entrevue de Gilles Duceppe qui commente la pauvre performance du gouvernement actuel. Alors, en bon citoyen, j'écoute. M. Duceppe mentionne que nous nous faisons voler et que les Québécois sont abusés sous ce régime que je finis par croire totalitaire.

Je me lève perturbé et presque paniqué. Je regarde par ma fenêtre : pas de char d'assaut, pas de motards qui veulent me casser la gueule. Tous les commerces dans mon champ de vision commencent leur journée qui sera sans doute prospère comme la veille. Ouf ! Ce n'était que le cauchemar (ou le rêve) de M. Duceppe. Au cours de la journée, pendant mon travail dont je suis passionné et grâce auquel je gagne assez bien ma vie, je mets à penser à M.



Duceppe. Mais quelle frustration habite cet homme ?

Après tout, je le comprends. Il ne peut rien faire. Il a beau faire et exiger n'importe quoi. Quoi qu'il dise, il n'a absolument aucune portée et aucune conséquence. Bien sûr, le Bloc québécois a découvert quelques fraudes dont notre magnifique gouvernement est responsable, mais il les a découvertes trop tard. Conséquence : l'argent est dépensé de toute façon et je suis frustré à mon tour que mon gouvernement m'ait encore lésé.

Mais ce même gouvernement paye la dette, réduit les impôts et augmente, depuis peu, l'aide à divers organismes, transfère de l'argent qui nous appartient. Et, nous, nous profitons tous d'une situation économique en pleine expansion. M. Duceppe a bien des raisons d'être frustré. Mais pour notre part, si nous ne voulons pas terminer dans la même situation, il suffit de regarder par la fenêtre. Et constater que ce n'est pas aussi tragique que M. Duceppe veut nous le faire croire.

Bertrand GUAY  
Montréal

Pourquoi pas une alliance Duceppe-Day ?

LUNDI DERNIER, Gilles Duceppe a affirmé qu'il refuserait de former un gouvernement de coalition avec le parti de droite de Stockwell Day. Pourtant les libéraux risquent d'être minoritaires !

Imaginons que Duceppe et Day décident de s'unir pour servir seulement leurs intérêts communs. Le dénominateur commun c'est de décentraliser Ottawa pour donner plus d'autonomie aux provinces. À la limite, on pourrait avoir une quasi-indépendance avec l'aide du Canada sans référendum.

Un gouvernement de coalition donne souvent de meilleurs résultats qu'une majorité. L'annonce d'une coalition expliquant la politique du dénominateur commun avec la promesse formelle de laisser les députés voter librement annoncerait au Canada la fin des chicanes constitutionnelles avec un résultat immédiat tangible.

Michel LAUZON  
St-Jean-sur-Richelieu

'État c'est moi !

VOUS AVEZ VU juste, madame Gagnon. Tel un grand Seigneur imbu de sa gloire, Jean Chrétien me fait penser au vaniteux Roi de France, Louis XIV. Monarque absolu, soucieux de son ego, monsieur Chrétien « se mire dans ses plumes ». Pourquoi avoir appelé la population aux urnes ? Cela n'a rien d'étonnant quand on connaît l'homme. Vouloir entrer dans la pérennité des Wilfrid Laurier, Louis Saint-Laurent, Mackenzie King semble diriger ses efforts quotidiens.



En plus de cultiver l'arrogance, Jean Chrétien se nourrit de l'insolence, piètre menu pour un homme supposément éclairé. Ce fort en gueule s'enivre de son vin tout en méprisant la population canadienne. Dans une chanson très percussive, Gilbert Bécaud, parle de l'indifférence qui tue.

Rachel MARTINET  
Saint-Laurent

Un précédent ?

DANS L'ÉDITION de La Presse du samedi 28 octobre 2000, François Rebello indiquait que la désignation unilatérale du candidat Noël Tremblay dans le comté de Chicoutimi-Le Fjord au détriment du jeune candidat Sylvain Gaudreault par le chef du Bloc Gilles Duceppe constituait une première pour le mouvement souverainiste. Or, en 1993, un candidat dûment choisi lors d'une convention dans le comté de Roberval avait lui aussi été écarté par le chef du Bloc d'alors, Lucien Bouchard. En effet, celui-ci avait prétexté une erreur dans le curriculum vitae du jeune candidat Jasmin Lavoie pour lui retirer son statut de candidat officiel. Il avait par la suite nommé unilatéralement Michel Gauthier pour représenter le parti. Celui-ci devait par la suite devenir le leader en Chambre du Bloc québécois.

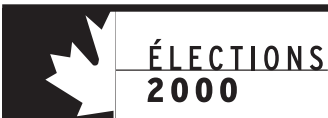
Nelson BELLEY  
St-Bruno-de-Montarville

Coma politique

COMBIEN DE FOIS avons-nous entendu ces dernières semaines que les libéraux seraient reportés au pouvoir faute d'opposition ? Pour notre part, nous croyons que le droit de vote est un droit nécessaire à l'amélioration de notre qualité de vie. Arrêtons de nous laisser endormir par le feu roulant des médias qui aiment manipuler nos esprits selon leurs idéaux politiques. Nous n'avons qu'à observer tous leurs sondages peu fiables, étant pour la plupart biaisés par les personnes souvent incertaines que l'on tente de répartir (équitablement entre les partis ?) N'oublions pas que le droit de vote est un droit personnel et non collectif.

Nancy GAGNON, Steeve GAUTHIER, Audrey GAGNON

Les sondages faussent le jeu démocratique



RICHARD CHARTIER  
L'auteur est candidat du NPD dans Laurier-Ste-Marie.

NOUS SOMMES JUSTE en début de campagne électorale et le sort en est jeté. Les sondages nous ont déjà tout dit et les citoyens se retrouvent devant un choix plutôt mince : au Québec, le Parti libéral ou le Bloc québécois, et dans le reste du Canada, le Parti libéral ou l'Alliance canadienne. Les chroniqueurs et les analystes prévoient déjà la disparition du NPD et du Parti conservateur.

On pourrait alors se demander à quoi sert d'aller voter puisque tout est prévu d'avance ?

Une fois de plus, nous voilà confrontés à l'impact que peuvent avoir les sondages au début d'une campagne électorale. Il est normal que les électeurs consultés tendent à répondre aux sondeurs selon ce qu'ils connaissent des partis politiques les plus connus et les plus médiatisés. Le réflexe des citoyens est de se référer aux partis qui ont pu se tailler une place importante sur l'échiquier politique. Cependant, une campagne électorale doit permettre aux partis politiques qui n'ont pas toujours l'occasion de mieux faire connaître leur programme auprès du public, d'être entendus et écoutés des citoyens qui feront leurs choix lors du scrutin.



Photo Denis Courville, La Presse©

Richard Chartier

La démocratie devrait donner une chance égale à tous les partis politiques d'exposer leur point de vue et d'offrir aux électeurs d'autres options que celles des deux grands partis qui possèdent par ail-

leurs les moyens de convaincre les citoyens de voter en leur faveur. Au Canada, comme dans les autres pays démocratiques, il est possible d'exercer son choix lors des élections afin de choisir un parti qui reflète le mieux nos idées et nos aspirations.

Mais, disons-le tout de suite, à l'heure actuelle, la démocratie se porte un peu mal au Canada. En prédisant l'effondrement du NPD et du Parti conservateur, on influence le choix des électeurs. On reproche aux dirigeants politiques de gouverner selon les sondages, alors que les médias utilisent eux-mêmes les sondages pour soi-disant représenter l'opinion publique. Ce ne sont pourtant pas les sondages qui suscitent des débats d'idées lors des campagnes électorales. Je me mets dans la peau des citoyens qui ont le goût du changement, mais qui n'osent plus voter pour le NPD parce que l'on prédit son effondrement. Quel choix laisse-t-on aux électeurs lorsque des sondages et des analystes agitent le spectre de la disparition d'un parti qui représente pourtant une alternative politique ?

Il faudrait à mon avis attendre après les élections pour se permettre de semer le doute chez les électeurs qui aimeraient voter pour le NPD ou d'autres partis politiques. Il me semble que ce serait respecter la décision des citoyens ainsi que l'expression démocratique d'un parti qui doit jouer un rôle important de sauvegarde de la justice sociale au Canada.

N'insultez pas l'intelligence des Canadiens

ANDRÉ LAPORTE  
L'auteur réside à Montréal.

COMME C'ÉTAIT à prévoir, les libéraux fédéraux n'ont aucun scrupule à se gargariser avec l'expression « déficit éliminé » quand ils s'adressent aux électeurs. Souvent, depuis le déclenchement de la campagne électorale, on a pu entendre le premier ministre lui-même se féliciter d'avoir « éliminé le déficit ».

Mais si les libéraux fédéraux peuvent se réjouir d'avoir, dans une certaine mesure, éliminé leur déficit, les Canadiens quant à eux ne peuvent que constater que leur situation a empiré. C'est que, pour se soustraire à la responsabilité de leur déficit accumulé, les libéraux fédéraux ont refilé leurs factures aux Canadiens. En coupant dans les revenus qui devaient revenir aux provinces, les politiciens fédéraux se sont en effet débarrassés du déficit tout en refilant à celles-ci l'odieuse d'administrer ces coupures chacune à sa manière. C'est ainsi que, depuis le début de la « lutte contre le déficit » des libéraux, on meurt dans les ambulances dans l'Ouest du pays, les Québécois n'ont plus le droit d'être malades et on ne peut plus boire l'eau potable de l'Ontario.

Mais les Canadiens ont bien vu ce pelletage du gouvernement fédéral dans la cour des provinces qui, à leur tour, ont fait de même avec les municipalités et les commissions scolaires. Ces dernières n'avaient d'autres choix que de pelleter elles aussi dans la poche du contribuable ou de s'endetter à leur tour. C'est ainsi que, depuis que les libéraux se sont attaqués au déficit, le compte de taxe scolaire a doublé, alors que les écoles ont dû rogner sur tous les services jusqu'à ce qu'elles ne remplissent même plus leurs obligations légales ; les travailleurs qui ont perdu leur emploi n'ont plus droit aux prestations pour lesquelles ils ont payé ; les Canadiens qui ont investi dans leur système de santé toute leur vie et qui commencent à recourir à ses services se butent à un système inadéquat et débordé ; les prestataires de l'aide sociale ont vu leur chèque rapetisser parallèlement à l'élimination de nombreux services dont ils bénéficiaient auparavant.

Les Canadiens qui, au lieu des baisses de taxe promises, ont connu des diminutions importantes de services pour lesquels ils avaient pourtant payé et sont à même de constater que quand les libéraux nous disent qu'ils ont éliminé le déficit il faut comprendre qu'ils ont en fait passé cette patate chaude dans les poches mêmes du contribuable, dans les urgences des hôpitaux et dans le garde-manger des assistés sociaux.



Photo CP

Le premier ministre Jean Chrétien.

Le Bloc québécois devrait se saborder

MICHEL FILION  
L'auteur habite à Saint-Nicolas.

Je me souviens d'avoir vu une émission de science-fiction où le héros devait combattre un ordinateur qui attaquait des êtres humains. L'ordinateur agissait ainsi parce qu'il avait mal interprété le programme qui le régissait. Vers la fin, le héros a réussi à démontrer à l'ordinateur, par la logique, qu'il aurait plutôt dû défendre les êtres humains. En se rendant compte de ce qu'il avait fait, l'ordinateur s'est autodétruit.

Eh bien, c'est le temps pour le Bloc québécois de s'autodétruire avant de nuire considérablement aux intérêts du Québec. Voici pourquoi.

L'Alliance canadienne et M. Stockwell Day offrent au Québec ce dont il rêve depuis des décennies : le respect des compétences du Québec, l'élimination des coûteux chevauchements, le droit de retrait avec pleine compensation pour tout programme fédéral dans les domaines de compétence des provinces, etc. Ainsi, ce serait la fin d'un fédéralisme colonisateur

et des continuels empiètements dans les champs de compétence du Québec. C'est d'ailleurs ce que le Bloc réclame en vain depuis dix ans.

Après des décennies de centralisation fédérale, l'Alliance propose un rééquilibrage majeur de la fédération canadienne, entre autres avec le transfert de points d'impôt aux provinces. On croirait rêver ! Mais encore faut-il qu'elle puisse former le prochain gouvernement. On sait que le Bloc ne veut s'allier à aucun parti fédéral. Eh bien, au nom même des intérêts supérieurs du Québec, il devrait se saborder. Autrement, il empêchera l'Alliance de former le prochain gouvernement et il contribuera à maintenir Jean Chrétien au pouvoir. Si le Bloc se sabordait, il pourrait y avoir une lutte directe entre les libéraux et l'Alliance. Il en résulterait vraisemblablement un balayage allianciste au Québec, avec des députés qui ont pleinement droit de parole et de vote à la Chambre des communes. Et le Québec, grâce à l'Alliance pourrait récupérer la part de souveraineté qu'il avait perdue. Comme le dit la maxime : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Ainsi, il vaut mieux récupérer réellement notre part d'autonomie perdue que de ne rien obtenir par entêtement à vouloir tout avoir (pleine souveraineté du Québec).



Photo PC

Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois.

| SOMMET DES AMÉRIQUES |

# La Ligue des droits et libertés s'inquiète du message véhiculé par le ministre Serge Ménard

Presse Canadienne

LA LIGUE des droits et libertés du Québec s'inquiète de la décision du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de vider la prison d'Orsainville pour faire place aux éventuels manifestants qui seront arrêtés lors du Sommet des Amériques d'avril prochain, à Québec.

La Ligue reproche au ministre d'alarmer inutilement l'opinion publique et de créer l'impression que de manifester est un geste illégal et non un droit.

L'organisme s'interroge également sur la volonté apparente de

créer à Québec un périmètre de sécurité beaucoup plus grand que nécessaire, qui servirait non pas à protéger les participants mais plutôt à leur cacher les manifestations.

La Ligue recommande d'ailleurs au ministre Ménard de garder ses distances face aux corps policiers, rappelant que les interventions policières musclées au sommet de l'APEC, à Vancouver, ont donné lieu à des accusations d'ingérence politique.

Par ailleurs, le président du Centre international des droits de la personne et du développement économique, Warren Allmand, a qualifié ce projet de « provocation ».

« Les forces de l'ordre ne devraient pas présumer à l'avance du comportement des manifestants avant même que ceux-ci ne mettent le pied dans la Vieille Capitale, déclare M. Allmand dans un communiqué. L'expérience a démontré que la grande majorité des citoyens expriment leur opinion de manière pacifique. Les citoyens ont le droit de manifester librement sans faire l'objet d'intimidation. »



**VOLVO**  
pour la vie.

**S60**

LA NOUVELLE VOLVO S60

VEUILLEZ VOIR NOTRE ANNONCE EN JOURNAL D'AUJOURD'HUI.

### loto-québec résultats

<b>6/49</b>	Tirage du 2000-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6 1	5 000 000,00 \$
		5/6+ 5	127 522,40 \$
		5/6 310	1 645,40 \$
		4/6 16 486	59,30 \$
		3/6 292 234	10,00 \$
		Ventes totales: 15 940 198 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	

<b>Québec 49</b>	Tirage du 2000-11-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 14	500,00 \$
		4/6 946	50,00 \$
		3/6 19 554	5,00 \$
		Ventes totales: 666 993,50 \$	

**Promotion Double Jeu\***

<b>6/49 + Québec 49</b>	Tirage du 2000-11-01	06 17 23 25	
		GAGNANTS	LOT
		119	84,03 \$

\*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

<b>Banco</b>	<b>Quattro</b>	<b>Extra</b>	Tirage du 2000-11-01
Tirage du 2000-11-02	Tirage du 2000-11-02	625928	100 000 \$
02 04 06 19 22			
25 27 28 30 33			
39 40 44 48 50	3 4	<b>Extra</b>	Tirage du 2000-11-02
58 60 62 69 70	570 5381	489882	100 000 \$

**Le jeu doit rester un jeu.**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

## 3 jours seulement!

### Afin d'éviter la faillite

Un importateur de tapis exclusifs en difficulté a chargé World of Art Company de liquider tout son stock, quel que soit le prix obtenu! Des tapis de première qualité, noués à la main, dans un choix de teintes et de dimensions.

**TOUS À PRIX DE LIQUIDATION!**

VENDREDI NOV. 3 11 h à 20 h

SAMEDI NOV. 4 11 h à 20 h

DIMANCHE NOV. 5 10 h à 18 h

Des centaines de modèles

Jusqu'à 85% de rabais

PREMIERES IMPORTATIONS GARANTIES

### DERNIERE CHANCE

de vous offrir du luxe à prix abordable.

Exemples de tapis persans

Mod.	Dimensions	Valeur	Prix
Kashan	14 x 10 pi	12 500 \$	699 \$
Hertz	10 x 13 pi	14 500 \$	1 450 \$
Gashghale	7 x 10 pi	9 200 \$	699 \$
Nain avec soie	7 x 10 pi	12 000 \$	999 \$
Zenjan	5 x 7 pi	2 900 \$	199 \$
Gashghale	2,5 x 10 pi	1 300 \$	199 \$
Tapis pure soie	6 x 9 pi	22 500 \$	4 500 \$

et plusieurs autres dimensions de 2 x 3 pi à 12 x 15 pi

Buffet **Bella Vista** 7777, boul. Newman, Ville LaSalle  
Tél. : (514) 595-8888